

LE MOYEN-ORIENT ARABE

exclusive de l'Arabie séoudite et de la zone neutre du Sud de Koweït ; mais elles ont réussi à prendre pied d'abord dans l'Irak Petroleum Co., puis à Koweït, Bahrein, au Yémen, en Égypte. Par son pipe-line, l'Aramco intervient dans l'économie de la Jordanie, de la Syrie et du Liban. Mais les investissements privés dans l'industrie et le commerce, les investissements publics au titre du Point Quatre ou autres, introduisent l'influence américaine non seulement en Arabie séoudite, mais aussi, plus ou moins, dans tous les autres pays du croissant fertile, en Égypte et en Libye. Moins solidement établis que la Grande-Bretagne dans des pays variés, ils n'en disposent pas moins de bases aériennes stratégiques en Libye (Mehalla, près de Tripoli) et en Arabie séoudite (Dahran). Ils ont enfin tenté d'intégrer les pays arabes dans le système militaire « occidental ». Mais ils se sont heurtés à la fois aux conceptions propres aux Anglais sur l'organisation de la défense, et à la méfiance qu'inspire à de nombreux États arabes eux-mêmes toute tentative des puissances « occidentales » pour orienter leur politique.

IV. — LES TRANSFORMATIONS DES PAYS DU MOYEN-ORIENT ARABE

Dans les pays où se sont conservées des formes de production et d'organisation sociale traditionnelles, la pénétration des influences économiques et politiques impérialistes, la création, sur les ruines de l'Empire turc, d'États multiples, aux frontières résultant des rivalités entre grandes puissances et par suite très artificielles, aux régimes presque toujours instables, ont provoqué des changements variés. Les uns ne sont que la conséquence directe des influences étrangères et d'une économie de type semi-colonial. Les autres résultent des tentatives faites par les États pour s'émanciper de ces influences et se créer une économie nationale. De toutes façons, ils sont encore très localisés : les bases commerciales, les exploitations pétrolières, le canal de Suez sont comme des îlots d'économie d'échange dans un monde qui apparaît encore peu transformé. Mais ces transformations sont d'autant plus rapides qu'elles sont plus récentes.

1^o L'évolution du monde nomade.

Les Turcs ne s'étaient guère souciés des bédouins dans la zone qu'ils avaient soumise à leur Empire. Ils leur laissaient la libre disposition du désert, protégeaient les confins des marges cultivées et les voies de communication par des postes militaires, exigeaient d'eux seulement un droit forfaitaire de pacage, le *ouedi*, quand ils pouvaient. Ils ont parfois fixé des tribus comme les Ogueïdat, sur l'Euphrate, entre Deir ez-Zor et Abou Kemal. Mais, dans l'ensemble, la vie bédouine se maintenait selon la tradition. Les tribus luttèrent entre elles, se volaient leurs troupeaux au cours de *ghazou*, se repoussaient l'une l'autre à la recherche de pâturages situés à la périphérie

du hamad, en un flux discontinu depuis le xvii^e siècle, et faisaient ainsi reculer les sédentaires.

Le partage politique des pays du Moyen-Orient arabe après 1918, la constitution d'États enfermés entre des frontières, barrières politiques, administratives, douanières, morcelant le désert, ont entraîné pour le nomade des conséquences absurdes : les zones de parcours étaient coupées. Comment le nomade les aurait-il comprises, se serait-il soumis à des règlements administratifs, économiques, à la police, à l'impôt, à l'état civil ; et dans le cadre de quel État ? Comme ailleurs, il est apparu comme un anachronisme dans un monde conçu par et pour des sédentaires.

Ces conséquences ne sont pas seulement absurdes. Elles sont économiquement catastrophiques. Les principales sources de revenu du bédouin sont compromises. Les ghazou ont été partout interdits. L'extension du réseau routier, la circulation automobile, l'emploi de blindés et de la radio ont éliminé les avantages tactiques du bédouin : la mobilité et la surprise. Sauf en Arabie méridionale, les ghazou ont peu à peu cessé. Les taxes de fraternité ont été supprimées. Les ventes de chameaux ont diminué par suite de la concurrence des transports automobiles. Seuls conservent une valeur marchande les moutons ou le gros bétail ou les produits de l'agriculture. C'est pourquoi les nouveaux États ont eu, chacun, à aborder le problème de l'intégration des bédouins dans l'État moderne, et les bédouins, pour rétifs qu'ils soient, à se chercher de nouveaux moyens de subsistance. La solution serait la sédentarisation du bédouin, c'est-à-dire sa disparition. Le désert deviendrait complètement vide. Naturellement, nulle part cette solution n'a été adoptée ou n'a pu être appliquée.

C'est dans l'État le plus typiquement bédouin, l'Arabie séoudite, qu'a eu lieu la tentative la plus poussée de sédentarisation : le roi Ibn Séoud a transformé les *ikhwan*, frères en religion des communautés wahabites du Nedjd, qui lui ont fourni ses principaux contingents militaires, en colons militaires. Sans tenir compte de leurs attaches tribales, il les a fixés sur des terres irrigables en colonies agricoles réparties dans le Nedjd et le Hasa. Elles étaient, en 1939, au nombre de 150 environ et, malgré quelques mécomptes, auraient entraîné la sédentarisation de près d'un tiers des nomades de l'Arabie séoudite. Les efforts poursuivis par le souverain en vue de développer les cultures irriguées n'ont pu qu'augmenter ce chiffre. En outre, si de nombreux nomades ont pu, obéissant bon gré mal gré à un souverain énergique, se transformer brutalement en cultivateurs d'oasis, environ 17.000 autres sont devenus des prolétaires en s'engageant dans des entreprises minières, surtout celles de l'Aramco ! Pour mal payés et insuffisamment logés qu'ils soient, ils ont un revenu supérieur à celui du bédouin et font la fortune de la famille souveraine. Mais ils ont troqué la condition prolétarienne, sans droit syndical, contre la liberté du désert.

Dans les pays de souveraineté hachemite et sous influence anglaise, la Jordanie et l'Irak, ainsi qu'en Syrie, la transformation de la vie bédouine est moins brutale. Dans les deux premiers pays, dont les souverains sont bédouins, l'État n'a pas cherché à diriger l'évolution économique et sociale des tribus, dont les cheikh sont des personnages influents. Il s'est contenté d'appliquer un code pour régler les conflits entre tribus. En Syrie, État plus bourgeois, l'attitude des pouvoirs publics fut différente. La politique de la puissance mandataire ne fut jamais très précise. Les tribus furent placées sous son autorité directe, confinées au delà des limites, fixées officiellement (1940), de la zone des cultures, *la maamoura*. Les Cheikh furent nommés, il est vrai, parmi les grandes familles. Le droit de pacage fut remplacé par un impôt par tête de bétail. Un classement et des recensements approximatifs des tribus furent effectués, leurs zones de parcours fixées. Si quelques améliorations furent apportées aux conditions de l'élevage, le Gouvernement eut plutôt souci de favoriser la sédentarisation, aux limites de la maamoura, par l'octroi de terres du domaine (1940), délimitées après deux années de mise en valeur. Cette politique s'est précisée après la fin du mandat, le Service des Tribus a remplacé le contrôle bédouin et la constitution de 1950 prévoit la sédentarisation des tribus, sans toutefois fixer de délai précis. En 1953, enfin, un code des tribus a été promulgué, les demi-sédentaires ont été assimilés aux sédentaires et les chefs de tribus, nommés par le Gouvernement, ont perdu leurs privilèges en matière judiciaire, bien que la coutume ait été respectée.

Mais les règlements concernant les parcours ne sont pas seulement affaire de chaque État particulier, car on ne s'est pas soucié des bédouins lors de la fixation des frontières, toutes les grandes tribus chamelières nomadisent de part et d'autre, en franchissent parfois plusieurs au cours de leurs migrations pastorales. Les divers États qui se partagent les tribus nomades ont dû conclure une série d'accords frontaliers afin de régler les questions de parcours et les conflits possibles.

Ainsi surveillées, repoussées dans le désert ou sédentarisées, les tribus nomades ont été victimes des nouveaux États, bien que chacun célèbre à l'envi la grandeur aristocratique et les charmes austères de la vie bédouine traditionnelle. La sédentarisation s'accompagne plus que jamais de profonds changements économiques et sociaux. Les chefs de tribu se transforment en grands propriétaires par des moyens divers, partage autoritaire des terres de culture, vente de l'eau, crédits. Ils accumulent des fortunes et, s'ils conservent l'usage de la tente, ils l'agrandissent au point qu'elle doit être supportée par 5, 7 à 9 poteaux afin de protéger les femmes, des provisions accrues, une automobile. Elle s'entoure de tentes de serviteurs. Les chefs fondent de véritables villages de colonisation occupés par des clients, des nomades ruinés, voire des paysans attirés. Mais l'élevage nomade ne disparaît pas pour autant. Les parcours sont seulement limités, le mouton se substitue au

LES PROBLÈMES HUMAINS

chameau, des associations d'élevage sont conclues avec les citadins. Le nomade pourrait ainsi s'intégrer, à la fois par l'agriculture et par l'élevage, dans une économie nationale. Mais trop souvent cette intégration ne s'est faite qu'au profit du chef et aux dépens des traditions égalitaires qui prévalaient dans la tribu entre les chefs de tente.

2° L'évolution du monde paysan.

Ainsi le monde paysan s'est étendu aux dépens du monde nomade, comme pendant toutes les périodes où l'État a la force d'imposer son ordre aux tribus. En Arabie séoudite et dans le croissant fertile, cette extension a été d'une exceptionnelle rapidité. Mais si le paysan est de plus en plus le principal producteur non seulement de denrées vivrières, mais aussi de matières premières industrielles, on ne saurait dire qu'il a économiquement et socialement profité de cette évolution.

a) *Le régime de la propriété et de l'exploitation.* — Le régime des terres, propriété et exploitation, n'a nulle part été l'objet de changements très sensibles. Chacun s'accorde pourtant à reconnaître que c'est là le problème essentiel. Il n'est du reste bien connu que dans un petit nombre de pays, en Égypte surtout, où l'irrigation pérenne contrôlée par l'État a rendu nécessaire un cadastre rigoureux. Aussi bien les gros propriétaires jouent-ils un rôle politique prépondérant et les puissances mandataires, France et Grande-Bretagne, se sont appuyées sur eux. Elles ont pu tenter de mettre un peu d'ordre dans le régime des terres. Du moins n'est-ce pas avant la fin de la deuxième guerre mondiale que des projets de réforme ont été, sinon toujours appliqués, du moins élaborés.

En Égypte, la propriété est de plus en plus menue. Si, avant la réforme agraire, les grosses propriétés se maintenaient, les moyennes et petites ne cessent toujours de se morceler. En 1949, le tableau des propriétés cadastrées privées était le suivant :

	Feddan	%	Propriétaires	%	Moyenne par propriétaire
1 feddan (1) et moins.	788.604	13,9	1.955.773	71,6	0,40
1 — à 5.....	1.305.301	23,1	618.262	22,63	2,11
5 — à 10.....	527.136	9,3	79.647	2,91	6,62
10 — à 20.....	589.028	10,4	43.100	1,57	13,67
20 — à 30.....	303.160	5,3	12.747	0,46	23,78
30 — à 50.....	358.615	6,6	9.488	0,34	37,80
50 — à 100.....	455.557	8,06	6.680	0,24	68,10
100 — à 200.....	454.001	8,03	3.278	0,12	138,50
200 — à 1.000.....	425.015	7,5	2.022	0,07	210,20
Plus de 1.000	441.715	7,8	193	0,007	2.288,60
	5.648.132		2.731.190		2,18

(1) Un feddan = 42 a. (4.201 m²).

LE MOYEN-ORIENT ARABE

Dans les autres pays du Moyen-Orient arabe, le régime des terres est connu avec beaucoup moins de précision.

Dans le Levant, la petite ou moyenne propriété domine dans les régions les plus humides et où la sédentarisation est très ancienne. Mais le même contraste existe, plus ou moins selon les pays, entre la petite et la grande propriété.

Au *Liban*, la grande propriété, au-dessus de 10 ha., mais en moyenne de 30 ou davantage, selon les conceptions généralement admises, ne domine que dans les plaines ou les régions de collines, dans le Liban méridional (cazas de Merdjayoun et Sour), dans le Liban septentrional (plaine d'Akkar) et dans la Bekaa. Elle tend d'ailleurs à diminuer, à se morceller, notamment dans l'Akkar. Le morcellement résulte de partages successoraux, de ventes ou de contrats de complants, dits contrats de mougharsa, par lesquels les propriétaires s'engagent à céder le quart du terrain planté lorsque les arbres commencent à produire, si du moins le planteur peut se libérer de ses dettes. La grande propriété n'en demeure pas moins importante : d'après une statistique de 1949, 1.700 propriétaires, soit 2 % des propriétaires recensés, auraient des propriétés supérieures à 10 ha., couvrant 44 % de la surface considérée. Les grandes propriétés cultivées en céréales sont partagées entre des métayers au quart, ou à la moitié s'ils fournissent les semences et le cheptel. Les propriétaires moyens et petits seraient en proportion égale. A vrai dire, la propriété moyenne est fort petite, car elle a généralement entre 5 et 10 ha. et la petite propriété est minuscule, car elle a entre 0,5 et 5 ha. La statistique de 1949, compte 8.500 propriétaires moyens sur 16 % de la surface recensée, 74.800 petits propriétaires sur 40 % de la surface. Ce sont donc surtout des petits propriétaires qui dominent dans la montagne, minutieusement aménagée. La propriété évolue d'ailleurs vers un amenuisement des surfaces et l'État n'est guère intervenu. Dans la Bekaa, certaines communautés villageoises avaient conservé le système mouchaa. Mais les distributions périodiques ont disparu et des remembrements ont eu lieu après immatriculation des terres. A la suite de la dernière guerre mondiale, l'État a distribué dans la Bekaa une part du domaine public et encouragé le reboisement.

En *Syrie*, au contraire, la grande propriété, au-dessus de 100 ha., contraste peut-être plus encore qu'en Égypte avec la petite, au-dessous de 10 ha. Les surfaces sont ici supérieures car il ne s'agit plus, en général, de propriétés irriguées ni montagnardes. Les statistiques sont, il est vrai, encore déficientes car le service du cadastre, créé au début du mandat, n'a entrepris l'immatriculation des terres qu'en 1926 et n'a poursuivi sa tâche que lentement. Il estimait en 1943 que, mises à part les régions désertiques inhabitées, la petite propriété couvrait 15 % de la superficie, la moyenne 33, la grande 29, le domaine rural de l'État représentant 23.

LES PROBLÈMES HUMAINS

Mais la situation était très variable selon les régions. Dans le Sud, la petite et la moyenne propriétés dominant : dans le Hauran, la petite propriété représentait 46 %, la grande 6 ; dans le djebel Druze, les pourcentages étaient de 33 et 14 ; la moyenne propriété l'emporte déjà, ainsi que dans le mohafazat de Damas. Mais dans celui d'Alep, la petite propriété ne représente plus que 13 %, de Djéziré 5, de Homs 4, de Hama 1 ! A Hama, 110 sur 114 villages appartiennent, terroir et village lui-même, à de gros propriétaires dont 4 possèdent 86 villages. Dans les cazas cadastrés en 1943, la petite propriété représentait 86 % à Damas contre 3 % à Hama et Minbidj ; la grande 1 % à Damas, contre 50 % à Hama, 72 % à Salamiya, 94 % à Minbidj. Encore la grande propriété est-elle plus importante que ne l'indiquent les chiffres, car diverses propriétés, enregistrées sous les noms de différents membres d'une même famille, ne sont en réalité qu'un seul domaine. A l'inverse, les statistiques ne tiennent pas compte des paysans sans terre, au nombre, peut-être, de 200.000 familles, soit plus de la moitié des familles paysannes.

Si la petite propriété est exploitée directement, la moyenne et surtout la grande le sont par métayage. Les lots confiés aux métayers ont de 7 à 60 ha. en culture sèche, selon la qualité des terres et la sécheresse du climat, et la part qu'ils conservent varie, de la même façon, de la moitié aux quatre cinquièmes. Les contrats, conclus pour un an ou la durée d'un assolement, n'assurent au métayer aucune garantie. Il n'est lié au propriétaire que par ses dettes. Non moins instables et plus morcelées encore sont les exploitations des régions où est conservé le système mouchaa, quand s'est maintenue la pratique d'une redistribution périodique des parcelles par quartiers. Mais si, en d'autres régions, le système mouchaa a été stabilisé parce que les redistributions périodiques ont été abandonnées, le morcellement n'en est qu'aggravé.

Pour mettre de l'ordre dans l'administration et les finances et améliorer la situation de la paysannerie sans pour autant s'aliéner les classes dirigeantes, la puissance mandataire s'efforça de réformer et même de faire disparaître le système mouchaa, considéré comme une des causes principales du faible rendement de la culture. Dans la mesure où progressaient les travaux d'immatriculation et pour les rendre possibles, fut effectué un démembrement des terrains communautaires par lotissements définitifs, correspondant aux parts de chaque ayant droit ou, dans la zone irriguée de Homs, en unités de culture indivises. Dans les terroirs où le système mouchaa était déjà stabilisé fut effectué au contraire, comme dans la Bekaa, un remembrement. Mais démembrement comme remembrement, en favorisant l'extension de la petite propriété paysanne, ont souvent eu comme résultat de favoriser des achats par de gros propriétaires citadins.

Un moyen d'étendre les cultures avec les limites de la zone cultivée, la maamoura, et de fixer définitivement demi-nomades et demi-sédentaires

LE MOYEN-ORIENT ARABE

Ces dernières couvrent les trois quarts de la surface recensée dans la province d'Amarra, près de la moitié dans celle de Kout, du tiers dans celle de Kerbela, du quart dans celle de Mossoul, le cinquième dans celles de Kirkouk, Bagdad, Diouaniya.

Naturellement, ces propriétés sont rarement exploitées par leurs propriétaires, bien que l'exploitation directe mécanisée soit en progrès, en particulier dans les provinces de Mossoul et de Bagdad. Dans d'aussi vastes propriétés, le métayer reçoit chaque année un lot qu'il cultive sous contrôle du propriétaire ou de son sirkal. L'étendue du lot et la part laissée au fellah sont très variables, surtout entre le Nord, zone de culture sèche principale, et le Sud où toute culture est irriguée.

Dans le Nord, l'étendue moyenne des lots est de 10 ha. La part du fellah est considérable car les récoltes dépendent des pluies et sont incertaines, la main-d'œuvre est plus rare en fonction de l'étendue des surfaces cultivables, les droits des cultivateurs sont plus assurés : elle s'élève à 80 ou 90 % de la récolte de céréales d'hiver, à la moitié seulement ou aux deux tiers pour les récoltes d'été, car si le fellah fournit semences et matériel, il reçoit l'eau du propriétaire.

En région de cultures irriguées toute l'année, les lots sont en moyenne de 5 ha. pour les cultures d'hiver ; ils sont inférieurs à 1 ha. pour les cultures d'été car l'eau est plus rare. Là où dominent les cultures de riz ou d'arbres fruitiers, l'étendue des lots ne dépasse guère 1 ha. La part du cultivateur est de la moitié ou deux cinquièmes quand il fournit les semences, du tiers dans le cas contraire. Dans les régions qui sont irriguées par pompage, elle tombe à deux ou trois septièmes. Dans les oasis de dattiers et autres arbres fruitiers, elle s'abaisse encore, au cinquième ou au huitième.

Enfin, dans les régions où a été maintenu le régime de la propriété tribale, le partage des récoltes est plus compliqué, car il convient de réserver les droits de chacun, gouvernement, cheikh, propriétaire si ce n'est pas le cheikh, sirkal, cultivateur. Selon le statut de la propriété, le Gouvernement se réserve un tiers ou un cinquième, moins même chez les Mountafik ; le cheikh, un tiers s'il fournit la semence, sinon un sixième, plus s'il est propriétaire, moins si la terre est inscrite au nom de la tribu. Chez les Mountafik, la répartition est la suivante : Gouvernement 10 %, cheikh 7,5, sirkal 2,5, propriétaire 40, cultivateur 40. Mais ce dernier doit payer l'eau, soit entre 20 et 45 % de sa part. On voit que, si le cheikh est en même temps propriétaire et vendeur d'eau, sa part devient considérable.

Le cultivateur reçoit en général des avances du propriétaire, ou de son sirkal, en grain, animaux de trait, argent ; il s'endette même auprès du marchand de café ou du mollah du cheikh. Or une loi de 1933 donne au propriétaire le droit de retenir le métayer à la terre tant qu'il n'a pas payé sa dette. La situation du fellah, véritable serf, n'a donc fait qu'empirer.

LES PROBLÈMES HUMAINS

Une loi de 1951, il est vrai, prévoit, comme dans les autres pays, sinon une réforme agraire, du moins la distribution de biens domaniaux (*miri sirf*), sous la forme de secteurs de colonisation administrés par des comités de mise en valeur. La superficie de ces secteurs serait de 500 ha. en montagne, 5.000 dans les régions irriguées par gravitation, 20.000 dans les plaines de culture sèche. Dans chacune de ces zones, les lots distribués seraient respectivement de 5,25 et 100 ha. Les colons deviennent propriétaires de leur lot au bout de dix ans, sans pouvoir les aliéner avant dix nouvelles années. Ils seraient choisis de préférence parmi les fellah du voisinage. Mais 1/5 de la surface peut être réservé à des diplômés des écoles d'agriculture, des militaires ou agents de la police, et 1/4 à des pensionnés ou chômeurs intellectuels. L'aménagement, l'équipement du secteur, son exploitation sont prévus par les comités.

Une expérience d'allotissement du domaine public a été tentée, avant même l'adoption de cette loi, à Doujalla, en aval du barrage de Kout, achevé en 1939. Des lots de 25 ha. ont été distribués, entre 1946 et 1950, à 1.058 paysans sans terre des liwas de Kout et d'Amarra. L'administration a équipé les lots irrigués, préparé un jardin, une maison isolée dans chaque lot; elle fait une avance en argent et fournit un acte de propriété au bout de dix ans. Les travaux d'irrigation peuvent également être utilisés par les grands propriétaires voisins, contre cession du quart de leur terre. L'administration impose l'assolement, fait l'éducation du colon, a annexé au lotissement des fermes expérimentales, tente de grouper les colons en coopératives. L'expérience est fort réduite. Améliorée, elle doit en principe, inspirer les lotissements futurs. D'autres allotissements ont eu lieu dans le Nord : 20.000 ha. avaient été distribués, en 1953, dans les provinces de Sindjar, Mossoul, Kirkouk.

Il faut enfin mettre à part la transformation radicale, survenue en *Palestine*, du régime de la propriété et de l'exploitation, par suite de l'immigration juive et, ensuite, de la fondation de l'État d'Israël.

L'acquisition de terres en Palestine par des Juifs commença dès les premières immigrations, aidées par la « Palestine Jewish Colonisation Association » (PICA) que fonda, en 1883, le baron Edmond de Rothschild. Mais la colonisation agricole s'amplifia quand Theodore Herzl fit la théorie du Sionisme et de l'État juif (1896), et obtint la création, en 1901, du Fonds national juif, le *Keren Kayémeth Leisraël*. Elle fut facilitée, à partir de 1908, par la création d'un office palestinien à Jaffa et de la Palestine Land Development Cy qui acquit et aménagea des terres dans la région du lac de Tibériade et en Judée. Malgré les difficultés nées de la guerre, en 1920, les Juifs avaient déjà acquis environ 60.000 ha.

Les conditions de la colonisation devinrent beaucoup plus favorables à partir de 1920, quand, par le traité de Sèvres, fut confirmée la déclaration Balfour sur la création d'un foyer juif, et confié à la Grande-Bretagne le mandat sur la Palestine, quand, enfin, fut créée, en 1922, « l'Agence juive », organisme public chargé de défendre les intérêts des immigrés auprès de l'administration du Mandat. Sans doute ces décisions entraînèrent-elles la protestation des Arabes, si vigoureuse que la puissance mandataire adopta une politique hésitante, se résolut à limiter l'immigration dès 1930, en vain, à proposer un partage dès 1937, puis, de nouveau, en 1939-40, à limiter l'immigration et les ventes des Arabes aux Juifs, enfin à demander assistance aux États-Unis (1946), avant que ne soient décidées, en 1947, la fin du Mandat et la division de la Palestine en deux États.

Malgré ces hésitations, et contrairement à la politique généralement adoptée par les Anglais en faveur des Arabes, le Mandat favorisa l'installation des Juifs. L'immatriculation des terres, la stabilisation, le remembrement et la disparition du système mouchaa, souvent au profit de gros propriétaires arabes, comme en Transjordanie, facilitèrent les transactions. Le Fonds national juif put désormais, plus encore que l'association de colonisation juive ou d'autres groupements, acheter librement des terres dans les régions les plus riches jusqu'à l'adoption, en 1939, de mesures restrictives qui furent,

LE MOYEN-ORIENT ARABE

industrielles ou du moins commercialisables comme celles de coton, de canne à sucre, de riz — n'était possible que par irrigation à partir de la nappe phréatique, dans les hod, ou du fleuve lui-même dans le Nord du delta, par suite sur de très faibles surfaces ; les neuf dixièmes du terroir étaient au repos entre les récoltes des cultures chetoui et l'arrivée de la crue. Pour égaliser les crues et rendre l'irrigation pérenne, d'énormes travaux ont été effectués. Ils ont été commencés par Mohammed Ali, qui a fait construire le premier barrage du delta, en aval du Caire, et par Ismail. Mais ce sont les techniciens anglais qui, après l'occupation du pays en 1884, ont exécuté les travaux les plus spectaculaires, sans cesse complétés et perfectionnés.

Le barrage d'Assouan, assis sur le granite de la première cataracte, est un barrage de retenue qui commande, à l'amont, toute l'irrigation pérenne. Achevé en 1903, consolidé et exhaussé à trois reprises, il retient l'eau de fin de crue, qui est peu chargée, entre la mi-octobre et la fin janvier. Sa capacité est de 5,4 milliards de mètres cubes. Il permet de redistribuer cette eau pendant la période de maigre, d'augmenter alors le débit de moitié et, par suite, de relever le plan d'eau de 0, 60 m. Pour le relever davantage, dans la vallée, une série de barrages de dérivation a été construite (fig. 67). Ce sont, de l'amont à l'aval, les barrages d'Esné (1909), Nag Hammadi (1930), Assiout (1902). Mais celui d'Assiout seul relève assez le plan d'eau (4 m.) pour permettre l'irrigation pérenne.

Le barrage d'Assouan a 2 km. de long, 37 m. de haut, 180 vannes.

De ces barrages part un réseau de canaux principaux, en eau toute l'année (canaux *sai fi*), sauf pendant le curage, en janvier, ou seulement pendant les hautes eaux (canaux *nili*). Ils ont une pente inférieure de moitié à celle du Nil, mais suffisante pour diminuer l'envasement. Canaux principaux, canaux secondaires et distributeurs, d'une longueur totale de 21.550 km., sont commandés par des vannes régulatrices dont le diamètre est calculé en fonction du débit et des surfaces à irriguer. Elles permettent de même l'assèchement périodique, afin d'économiser l'eau et de drainer. Des distributeurs partent des canalisations qui alimentent latéralement les fossés d'irrigation, appelés *miska*. Ils desservent en moyenne 10 à 12 ha., bien nivelés et divisés en carrés de 30 à 40 m².

Le delta est pourvu d'un système d'irrigation particulier. Il est commandé par le barrage du delta, doublé peu en aval, en 1939, par un barrage sur chacune des deux branches qu'il assèche en étiage. De là diverge une série de canaux principaux. La branche de Damiette est en outre coupée par le barrage de Zifta. Enfin les deux branches de Damiette et de Rosette sont coupées avant leur embouchure par deux barrages, jadis provisoires et rétablis chaque année, aujourd'hui maçonnés : ils empêchent la remontée des eaux salées de la mer et retiennent une dernière fois les eaux du Nil.

L'irrigation pérenne a rendu le drainage plus nécessaire qu'auparavant. Il est assuré par les canaux d'irrigation, mais aussi par près de 12.000 km. de canaux de drainage qui sont complétés, surtout en période de hautes eaux, par des stations de pompage et se déversent soit dans le Nil et le Bahr

LES PROBLÈMES HUMAINS

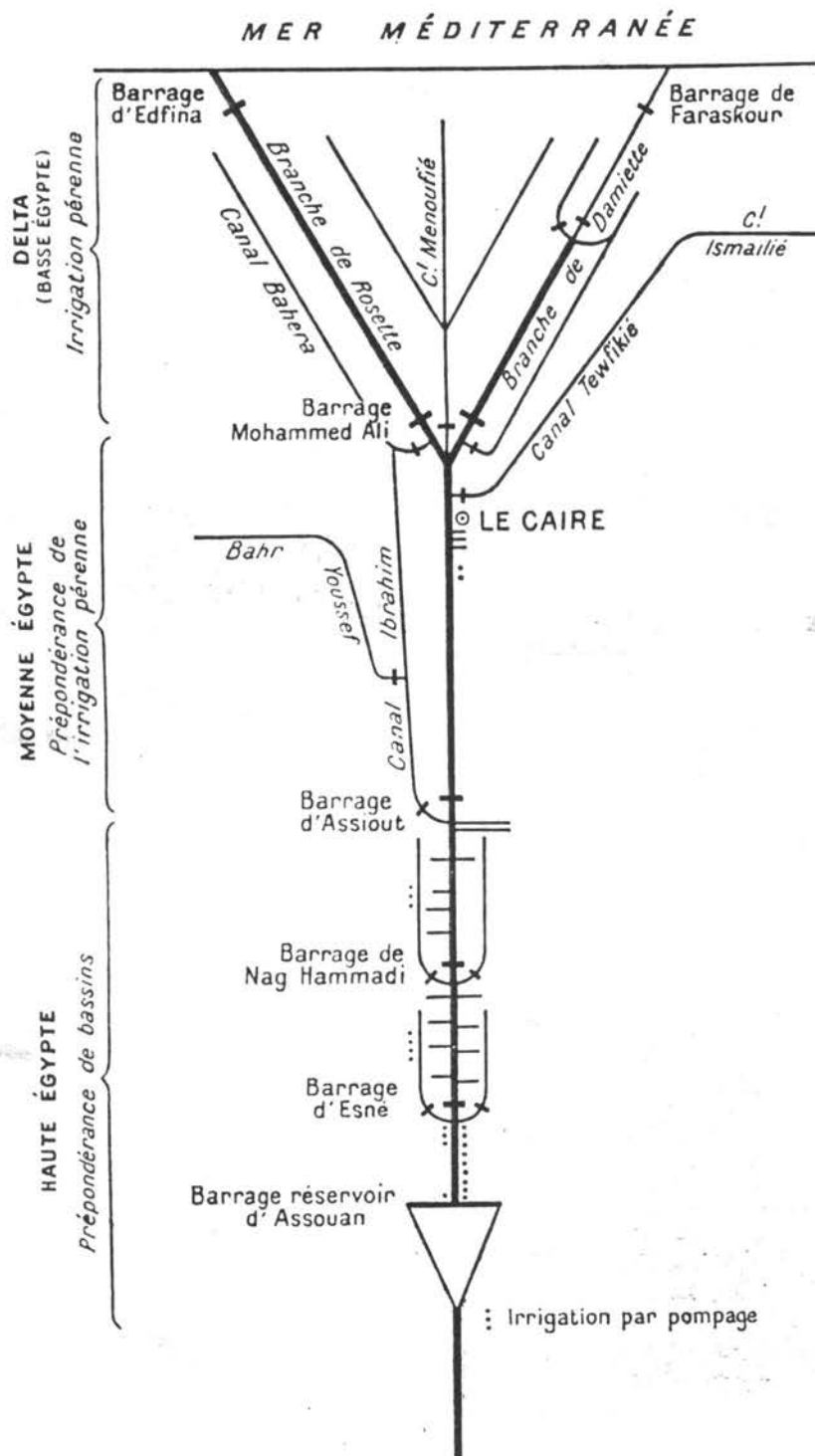
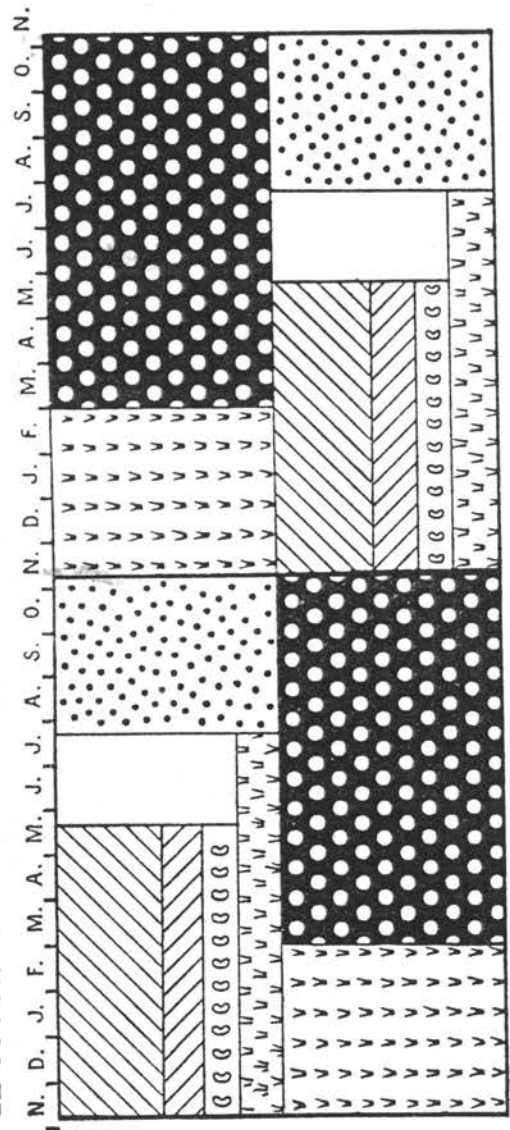


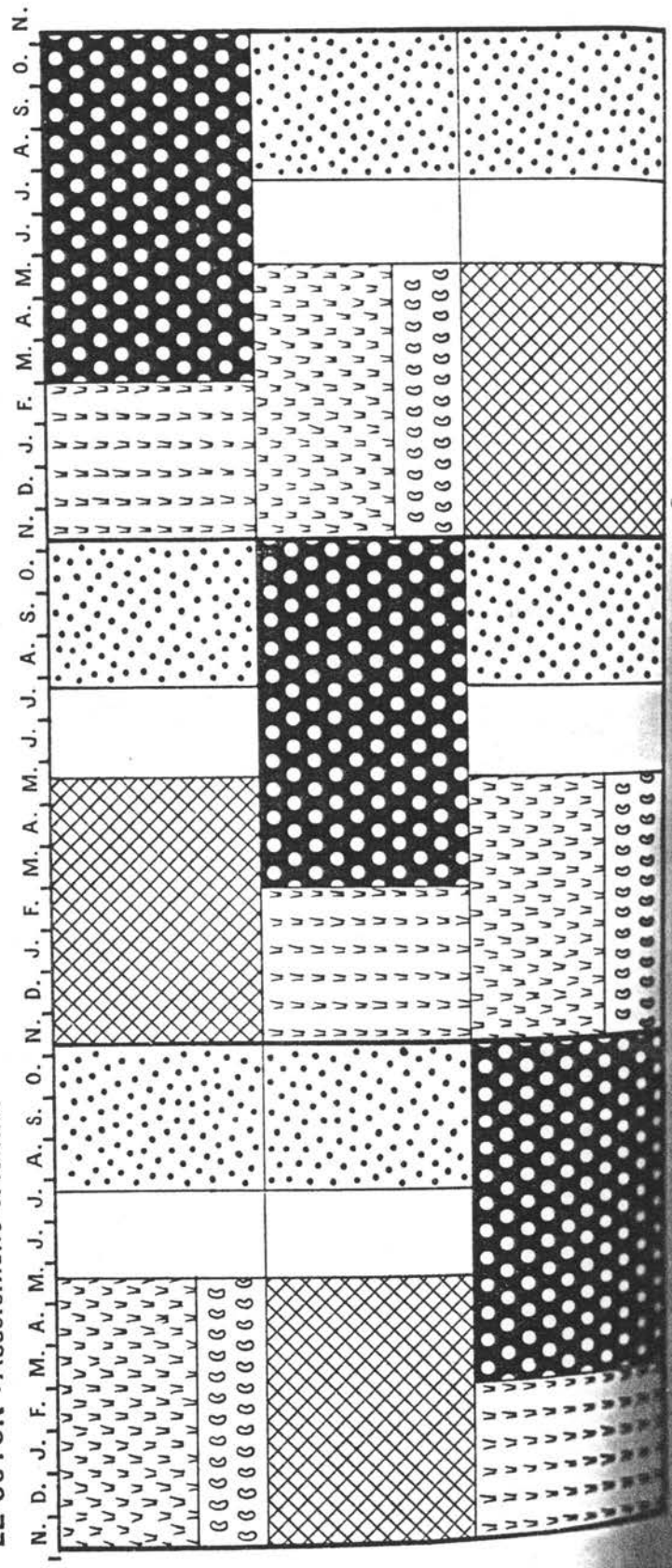
FIG. 67. — Schéma du système d'irrigation en Égypte. (D'après H. E. Hurst.)

LE COTON : Assolement biennal



- Coton
- Maïs
- Blé
- Orge
- Céréales (blé et orge)
- Fèves
- Bersim
- Bersim ou jachère
- Jachère

LE COTON : Assolement triennal



LES PROBLÈMES HUMAINS

Youssef, soit dans les lagunes côtières et la mer. L'irrigation pérenne a également rendu plus nécessaire un nivellement précis, car l'eau ne doit pas dépasser quelques centimètres. Le fellah n'y parvient qu'en morcelant ses carrés.

L'irrigation pérenne a permis d'ajouter aux diverses périodes de culture traditionnelle une culture d'été dite *seifi*. Ainsi la terre, jadis laissée en jachère avant l'arrivée de la crue, jachère dite *charaqi*, peut désormais porter des cultures sans interruption. L'assolement triennal permet un repos pendant l'inondation. La succession des cultures est alors la suivante (fig. 68) :

Première année : a) Culture chetoui, novembre à mai : céréales d'hiver ; b) Jachère ou culture nili : céréales d'été (maïs, sorgho).

Deuxième année : a) Jachère ou culture chetoui (bersim) : novembre-février ; b) Culture seifi, coton : mars-octobre.

Troisième année : a) Culture chetoui (2/3 bersim, 1/3 fèves) ; b) Jachère ou culture nili.

Mais l'assolement biennal est de plus en plus adopté parce qu'en réduisant les jachères, il permet au petit propriétaire d'accroître son revenu de subsistance, au moyen et au gros le revenu des capitaux investis dans la terre :

Première année : a) Culture chetoui (bersim) ou jachère ; b) Culture seifi (coton) : mars-octobre.

Deuxième année : a) Culture chetoui (blé, bersim) ; b) Jachère ou culture quedi (bersim) : avril-juin ; c) Culture nili (maïs) : juillet-novembre.

Dans les régions de culture de canne à sucre, l'assolement s'étend à cinq ans : après une première année de culture chetoui, la canne occupe le sol à partir de l'hiver de la deuxième année et deux ou trois récoltes sont suivies par une ou deux cultures chetoui.

De la sorte, si, grâce surtout à l'aménagement du delta vers les lagunes et les marges, mais aussi à celui de la vallée, même dans la zone des bassins, par exemple par pompage à Kom Ombo (canne), la superficie irrigable a pu être augmentée de 28 % entre 1881 et 1949, la superficie réellement cultivée chaque année a augmenté de près du double (48 %). En effet, s'il subsiste encore 391.000 ha. irrigués par bassins inondés, 2.100.000 ha. environ sont soumis à l'irrigation pérenne. En 1949, la surface cultivable était de 2.534.000 ha., la surface récoltée de 3.846.000. Mais la population s'est accrue entre 1882 et 1949 de 186 % et augmente encore de plus de 1 % par an. Il conviendrait donc d'étendre encore les surfaces cultivables et cultivées, et d'augmenter les rendements.

Des plans ont été prévus qui ont pour but un aménagement complet du bassin du Nil, afin d'utiliser toute l'eau disponible et de diminuer l'évaporation. Il s'agirait, selon l'expression de H. E. Hurst, d'assurer un stockage sur cent ans. Déjà, le barrage du djebel Aoulia, au Soudan, au Nord de Khartoum, achevé en 1937, permet d'accumuler 3,2 milliards de mètres cubes. Il retient l'eau de crue, est plein en octobre, bien avant celui d'Assouan. Son eau est distribuée à partir de février, avant celle d'Assouan, de sorte que le réservoir est vide vers le

LE MOYEN-ORIENT ARABE

début de mai. L'Égypte a participé financièrement à la construction du barrage d'Owen Falls qui a permis d'élever le plan d'eau du lac Victoria et d'augmenter sa retenue, et qui doit être jumelé avec un barrage sur le lac Albert. Elle négocie la construction d'un barrage à Sad al Ali, à 15 km. en amont d'Assouan. Haut de 100 m., long de 5 km., il présenterait de multiples avantages : assurer, en territoire égyptien, un stockage sur plusieurs années qui régulariserait les « crues », étendre l'irrigation pérenne à 300.000 ha. de bassins, permettre l'irrigation de 550.000 ha. nouveaux, étendre la culture du riz, produire en outre 10 milliards de kilowatts-heure. En attendant la construction, des forages de puits en Haute-Égypte, de petits travaux dans le Sinaï et le désert oriental permettraient du moins, à brève échéance, d'augmenter la surface irrigable de 150.000 ha., soit 6 %, ainsi que la surface cultivée en irrigation pérenne.

Le Gouvernement a enfin entrepris une œuvre de colonisation dans les provinces du Fayoum et de Behera ; elle est spectaculaire dans la nouvelle province de la Libération (Moudirié al Tahrir), dans le désert au Sud d'Alexandrie (deux villages fondés en 1954, dont les habitants se livrent surtout à des cultures de légumes et de fruits) et dans celle de l'Évacuation (région du canal).

Mais il ne suffit pas de développer l'irrigation. Il faut aussi augmenter les rendements. Ceux-ci sont faibles car le matériel et les techniques de culture n'ont guère changé depuis le Néolithique. L'Égyptien capitalise en terre, mais le capital exploitation est très faible : point de charrues, pas même d'aires dans les hod où l'on sème dans la boue, peu de fumier de ferme puisqu'on brûle les bouses de la gamousse. Le travail humain compte surtout : il faut plus d'un travailleur par hectare : 8 contre 1 aux États-Unis pour la culture du blé, 16 contre 1 pour la culture du coton ! Or la réduction des

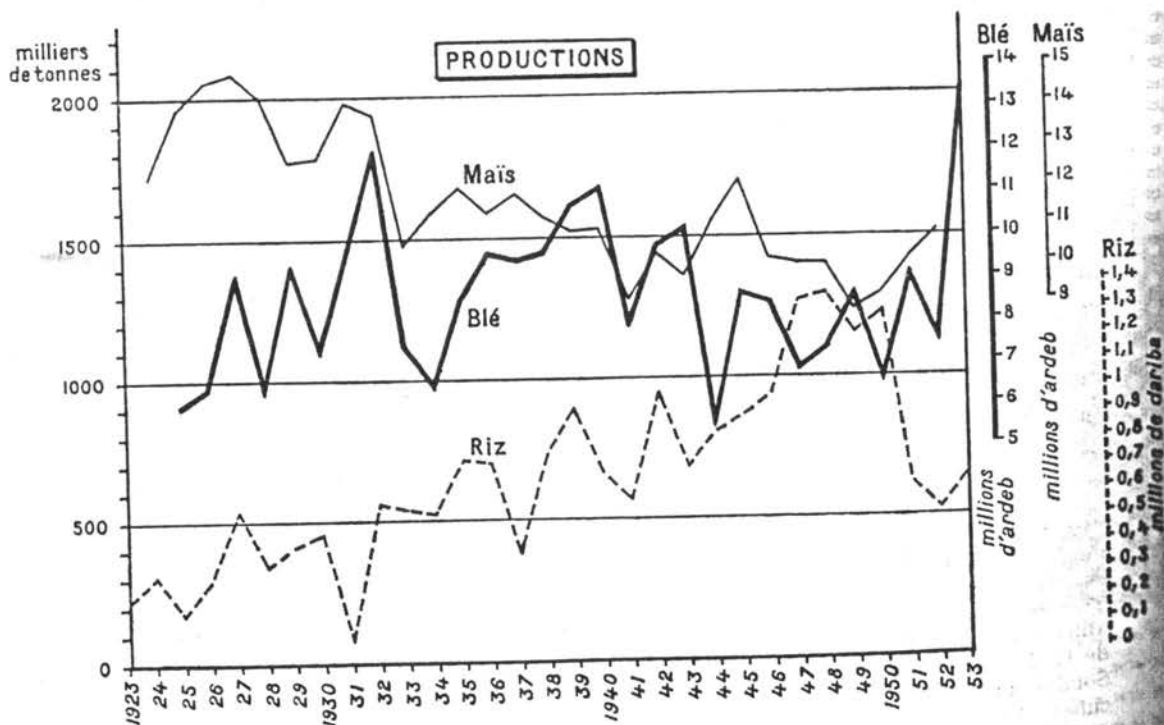


FIG. 69. — L'évolution des productions céréalières en Égypte

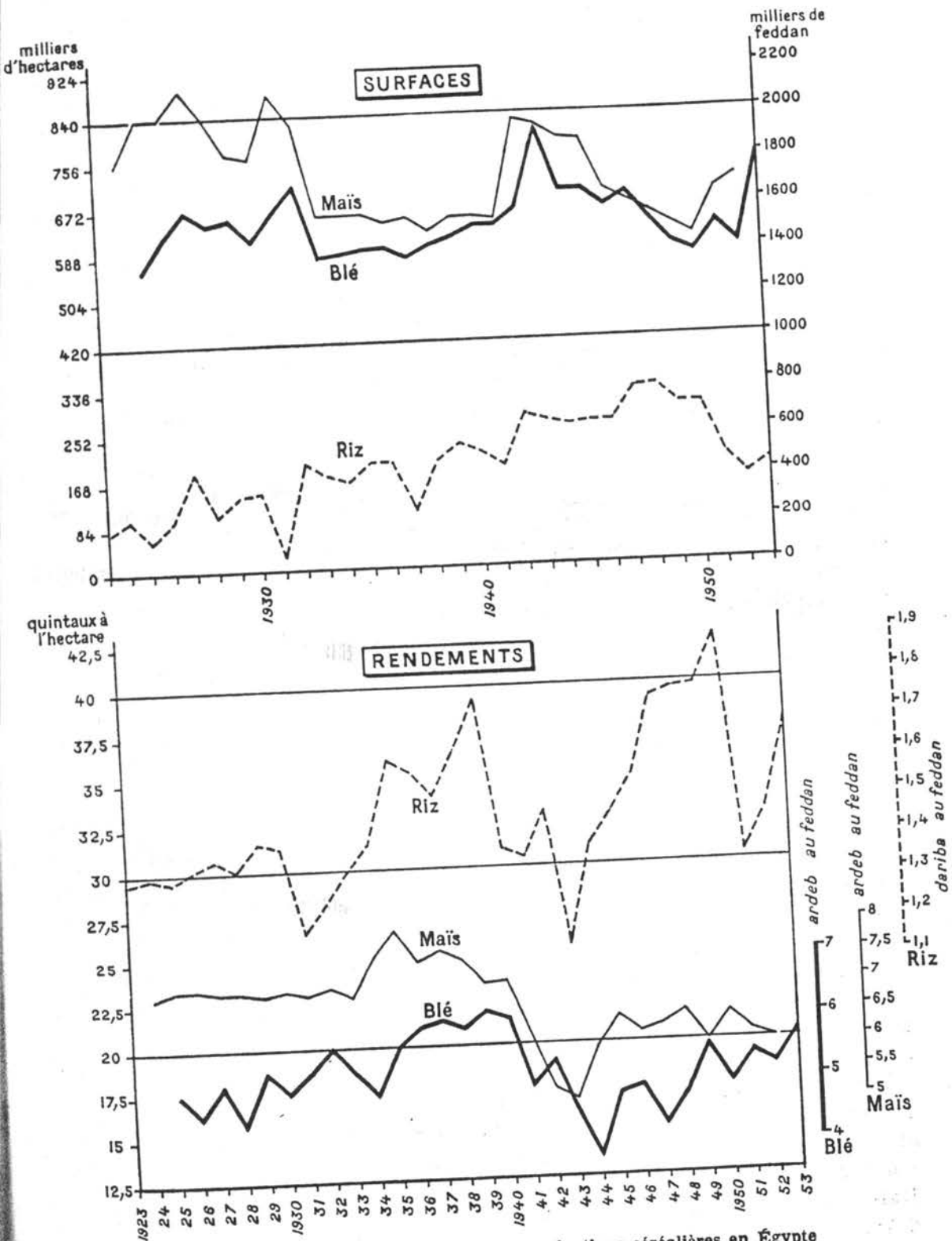


FIG. 69 (suite). — L'évolution des productions céréalières en Égypte

LE MOYEN-ORIENT ARABE

jachères et des préparés dans l'assolement biennal, la suppression surtout de la jachère charaqui — qui permettait le repos de la terre, le développement des fentes de dessiccation, favorisait ainsi l'imbibition par l'eau de crue, la dessalure, l'ameublissement, l'oxydation, la transformation du carbonate de sodium en bicarbonate soluble et la dispersion des colloïdes — enfin le relèvement du niveau de la nappe ou la création d'une nappe superficielle par la multiplication des arrosages et l'insuffisance du drainage, par suite l'augmentation fréquente de la salure des terres, toutes ces raisons ont eu pour conséquence une diminution des rendements (fig. 69).

Des mesures ont été prises. L'État ne se contente pas de contrôler l'irrigation, de mesurer à chacun sa part d'eau. Il détermine en même temps, chaque année, en fonction des prévisions sur l'importance de la crue et des cours du coton, les superficies à consacrer à chaque culture. Il dirige notamment la culture du coton, a toujours pris grand soin de sélectionner et de distribuer les semences, d'imposer les techniques de culture. Il étend ces mesures aux céréales et notamment au blé et au maïs. Il a tenté de protéger la petite propriété par la création d'une banque de crédit hypothécaire agricole et en interdisant la saisie des propriétés inférieures à 5 feddan. Une banque de crédit agricole fait des avances sur les récoltes, vend à terme semences et engrais, favorise le développement de coopératives qui, en 1950, étaient au nombre de 1.640 et groupaient 500.000 membres. La loi agraire de 1952 en prévoit encore la multiplication. La mécanisation a progressé depuis la guerre, surtout, évidemment, sur les grandes propriétés, et la consommation d'engrais augmente. Le temps n'est plus, en effet, où le dépôt annuel de limon entretenait la fertilité légendaire de la terre égyptienne. L'Égypte est riche en phosphates et produit des superphosphates. Mais elle a besoin surtout d'engrais azotés et dut commencer à importer des nitrates au début du siècle. Sa consommation ne cesse d'augmenter et l'Égypte s'efforce de couvrir elle-même au moins une part de ses besoins. Mais la masse des fellah ne peut ni avoir recours au crédit public, ni acheter des machines ou des engrais.

L'Arabie, comme l'Égypte, ignore l'agriculture non irriguée, Arabie heureuse mise à part, mais elle n'a pas de grands fleuves permanents, sauf l'ouadi Hadramaut, et l'irrigation n'y a été étendue, à l'aide de techniques modernes, qu'en Arabie séoudite. A la suite d'enquêtes d'une mission agricole américaine et de recherches poursuivies par les géologues et ingénieurs de l'Aramco, de nombreux travaux ont été exécutés : forages de puits avec éoliennes ou pompes dans l'ouadi Fatima, entre Djedda et La Mekke, aux environs de La Mekke et de Taïf ; installation de stations de pompage et aménagements de secteurs irrigués près des puits naturels d'El Khardj, de Kafs Daghra, Afladj ; forages de puits artésiens dans l'ouadi er-Rouma près d'Anaïza, et surtout dans les oasis du Hasa, Hofouf, Kaçif, Sofoua, Tarout et,

plus au Sud, de Djabrin. Des puits artésiens ont été également forés dès 1930 dans l'île principale de Bahrein. Enfin des barrages ont été construits ou restaurés, ou sont en projet (fig. 70).

C'est *en Irak* qu'il est possible de transformer la production agricole par le perfectionnement de l'irrigation plus que nulle part ailleurs dans le Moyen-Orient. Mais les conditions sont très différentes en Irak et en Égypte. Le pays, au moins le Bas-Irak, est plat comme le delta ; il est par suite menacé par les inondations et de drainage difficile. Les crues arrivent trop tard pour les cultures d'hiver qu'elles risquent de ravager, trop tôt pour les cultures d'été. Depuis la plus haute Antiquité, des travaux très importants ont été effectués autant pour lutter contre les inondations que pour les diriger, en consolidant et étendant les levées naturelles (1), en creusant des canaux ou en aménageant des bras, commandés par des ouvrages de dérivation qui répartissaient les eaux de crue. Ces travaux ont atteint leur plus grand développement sous les Abbassides, mais ont été, depuis, souvent mal entretenus ou abandonnés. Dans le Nord, il est vrai, la pluviosité est en outre suffisante pour permettre des cultures sèches. Mais lorsqu'elle s'abaisse au-dessous de 350 mm., seule la culture irriguée est sûre, ou même possible.

L'irrigation était et est encore assurée par trois procédés traditionnels : des machines élévatrices d'un très faible rendement, l'inondation de crue, et des dérivations des fleuves. Elle a nécessité le creusement ou l'aménagement d'un réseau complexe, et changeant, de canaux. Sur l'Euphrate, en aval de Ramadi, 4 canaux permanents et un cinquième, rive gauche, ont été plus ou moins améliorés entre les deux guerres. Le canal Saklaouiya se dirige vers la dépression d'Agargouf, à l'Ouest de Bagdad, et se divise en deux branches, mises en eau alternativement une semaine sur deux. C'est là le principe adopté pour les autres canaux, mais l'irrigation est complétée par pompage. En aval de Hindiya, sur un second delta intérieur, le canal de Hilla, rive gauche, est l'ancien cours principal. Il se divise lui aussi vers l'aval. Sur l'Euphrate, 4 canaux prennent rive gauche et deux rive droite. L'Euphrate se divise lui-même en deux branches qui alimentent de nombreux canaux, plus ou moins commandés par des barrages provisoires (fig. 52).

Le Tigre alimentait des canaux à partir de Samarra et de Balad, en amont du confluent du chatt el-Adaim. Rive gauche, un système de canaux réunissait les eaux du fleuve et de ses affluents de gauche, petit Zab, chatt el Adaim et Diyala. Le Tigre était lui-même contenu vers l'Est par la digue de Nemrod. Ses grands affluents de gauche sont de même dérivés par des canaux : la puissante Diyala alimente 5 canaux qui prennent toutes ses eaux d'été. Elle contribuait aussi à alimenter l'immense canal Nahrouan qui irriguait la

(1) Des digues accompagnent le cours de l'Euphrate de Ramadi à Hindiya, celui du Tigre de Samarra à Kout et, d'une façon plus discontinue, à Amarra.

rive gauche jusqu'à Kout. A Kout, l'ancien cours du chatt el-Gharraf reçoit encore une part des eaux de crue, mais serait souvent à sec entre les mois d'août et d'octobre si le barrage de Kout n'avait pas été construit. Il se divise lui-même vers l'aval. A partir de Kout, une série de canaux divergent en outre, sur les deux rives, mais surtout rive droite. Ils n'ont de l'eau que pendant la crue dont ils détournent la plus grosse part : 81 % du débit. Le Tigre se déverse enfin par de multiples bras et canaux dans la région d'Amarra (canal Boutaira en amont, rive droite, Moucharra et Chahala, à Amarra, rive gauche).

Les cultures irriguées traditionnellement par ces canaux se répartissent de la sorte en cultures d'hiver et d'été. Les premières sont dites, comme en Égypte, *chitoui*, ou *harfi* et *aflî*, selon qu'elles sont précoces ou tardives. La terre ne manque pas et l'assolement est biennal avec jachère nue une année sur deux. Aux cultures d'hiver s'ajoutent les cultures d'été, dites, comme en Égypte, *saiî*, dont la superficie est égale au quart ou au tiers de celle des cultures chitoui. Elles sont inondées par la crue ou irriguées comme celles d'hiver, soit par gravité, soit à l'aide de machines élévatoires. Telles sont les cultures de céréales d'été, riz, qui est inondé le plus souvent, millet, gros mil, maïs, dits aussi harfi quand ils sont semés en mai-juin, ou aflî quand ils sont semés en juin-juillet. Le riz *chittal*, semé à la fin d'avril, est repiqué en juin et récolté, comme le harfi, à la fin août.

Mais une très petite portion seulement de la zone irrigable est utilisée. Des études furent poursuivies, dès avant la guerre de 1914, notamment par W. Willcocks. Elles furent poursuivies entre les deux guerres et depuis la dernière. Elles ont eu pour conséquence des travaux locaux, remise en état d'anciens canaux, construction de régulateurs. Mais les grands travaux et projets sont de date récente.

L'extension ou l'amélioration de l'irrigation furent obtenues d'abord par la multiplication des installations de pompage, plus efficaces que les anciennes machines élévatoires. Elles sont une cause de l'extension récente de la grande propriété.

Au nombre de 143 en 1921, ces installations ont dépassé le chiffre de 3.500 en 1950. Elles assurent l'irrigation de 332.000 ha. dans la vallée de l'Euphrate, entre Hit et Hindiya, puis dans la région de Diouaniya et en amont du lac Hammar, de 46.000 ha. dans la vallée de la Diyala, de 867.000 dans celle du Tigre, depuis l'amont de Samarra jusqu'en aval de Kout, en aval d'Amarra et dans la section amont du chatt el-Gharraf.

Ce sont là améliorations fort avantageuses pour les intérêts privés et que rendent possibles les imprécisions de la juridiction sur la propriété et l'usage de l'eau. Elles concernent au total 1.245.000 ha. sur 2.500.000 ha. irrigués qui sont cultivés effectivement, en moyenne, chaque année, soit la moitié. Mais elles n'ont aucun rapport avec un aménagement général du bassin des deux fleuves.

LE MOYEN-ORIENT ARABE

Il convient, en effet, de contrôler les crues et de répartir les eaux entre les bras et les canaux. Le *barrage de Hindiya*, achevé en 1913 et amélioré en 1925, a pour but de détourner de l'eau de l'Euphrate dans son ancien cours, le canal de Hilla, et de relever le niveau du fleuve, de façon à étendre l'irrigation sur la rive droite, à l'Ouest de Hindiya, dans la région de Kerbela (canal Hussainiya et canal Beni Hassan), et à assurer une meilleure alimentation aux canaux d'amont sur la rive gauche. C'est dans une intention comparable qu'a été construit, sur le Tigre, le *barrage de Kout*, achevé en 1943, et trois fois plus long (640 m.) que celui de Hindiya. Il a, en effet, pour but de répartir l'eau entre le cours actuel du Tigre et son ancien cours, le chatt el-Gharraf, souvent asséché, on l'a vu, en été, et un autre défluent, le chatt el Doujaïla, qui a été canalisé. Cette répartition est du reste malaisée, car, si les vannes sont abaissées pour fournir au chatt el-Gharraf l'eau d'été nécessaire aux irrigations, on risque de priver d'eau les rizières de la région d'Amarra et d'interrompre la navigation sur le Tigre, faute d'eau en suffisance. Enfin des barrages provisoires, sur la Diyala, en aval de la cluse du djebel Hamrin, qui, avant 1914, assuraient la répartition de l'eau entre les six canaux ou branches qui sillonnent le delta intérieur du fleuve, ont été, entre les deux guerres, remplacés par des ouvrages permanents qui ont permis d'étendre les cultures.

Mais ces travaux ne permettent pas d'accumuler l'eau des crues afin de les redistribuer. Pour éviter l'excès d'eau et les inondations pendant les crues, particulièrement désastreuses dans la région de Bagdad, et tenter de la stocker pour la redistribuer pendant les maigres d'été, divers travaux ont été entrepris ou prévus. Sous l'impulsion de l'Irak Development Board, financé par 70 % des royalties versées par l'Irak Petroleum Company, 160 millions de livres irakiennes (de même valeur que les sterling) seront consacrés à des dépenses d'investissement, dont un tiers pour l'irrigation. A ces sommes s'ajoutent des prêts de la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement.

A Ramadi, un canal et un régulateur permettent de déverser la crue de l'Euphrate, rive droite, dans le lac Habbaniya. Un déversoir restitue l'eau accumulée. Ces travaux sont complétés par un barrage destiné à relever le niveau du fleuve et dont la construction est achevée. Ils permettent de réduire le débit de crue de 5.200 à 2.000 m³/sec. et d'élever le débit disponible pour l'irrigation de 280 à 440 m³. Il a été même décidé d'étendre l'accumulation à des dépressions situées plus au Sud, entre le lac Habbaniya et Kerbela, les hor el-Milih et Abou Dibbis. Mais l'eau restituée, dont la salure est déjà relevée par son séjour dans le lac Habbaniya aux limites d'utilisation (0,7‰), risquerait de les dépasser.

Un projet comparable est en cours de réalisation sur le Tigre. Il s'agit, par un barrage au Nord de Samarra et un canal de dérivation, de déverser la crue dans la dépression terminale de l'ouadi Tharthar et de limiter ainsi la

LES PROBLÈMES HUMAINS

crue à 3.500 m³/sec. Mais il est plus difficile d'utiliser l'eau dérivée pour l'irrigation (fig. 52).

Divers projets ont pour but d'accumuler de l'eau pour contrôler et redistribuer les crues de la Diyala, en amont de la cluse du djebel Hamrin, du Petit Zab, à Dokan, près de la frontière, et du Grand Zab. Ils ne posent guère, en effet, de problèmes internationaux pour le bassin du Tigre. Il n'en est pas de même pour celui de l'Euphrate.

Enfin, plus encore qu'en Égypte, l'irrigation suppose un aménagement du drainage, car l'eau s'enrichit en sel en stagnant pendant l'inondation et par remontée de la nappe phréatique. 60 % de la surface irriguée est salée, et 20 à 30 % ont dû être abandonnés pendant les dernières décades. Ailleurs, notamment dans la région du canal de Hilla, les rendements baissent par excès de sel. Il convient donc de multiplier et d'approfondir les canaux de drainage ou, si la pente est trop faible, de pomper.

Quoi qu'il en soit, on prévoit que la surface réellement cultivée par irrigation, annuellement de 1.750.000 ha. (chiffres de la FAO — la surface cultivée par irrigation s'étendrait à 2.706.000 ha. d'après d'autres statistiques qui doivent inclure les jachères) pourra être augmentée de 850.000, soit de 48 %. Ce qui serait peu encore par rapport à la superficie irrigable, estimée à 8.000.000 d'ha., chiffre qui, il est vrai, paraît optimiste. Enfin les méthodes de culture sèche ou irriguée pourraient être améliorées. Mais le matériel mécanique s'accroît dans les grandes exploitations seulement, si lentement que l'État a dû conférer à un service des machines agricoles le monopole de l'importation et de la distribution des machines.

Dans les pays du Levant, la surface cultivée en sec est beaucoup plus étendue et s'accroît dans la mesure où les nomades se sédentarisent. Il ne suffit d'ailleurs pas de l'accroître, il faudrait aussi perfectionner les techniques. Mais les pays du Levant, s'ils n'ont pas de grands fleuves comparables au Nil, à l'Euphrate et au Tigre, ont d'innombrables sources et des fleuves au débit extraordinairement soutenu. La pluviométrie, pour plus élevée qu'elle soit, ne rend pas l'irrigation inutile.

En *Syrie*, les conditions de la vie politique, pendant la durée du Mandat, furent telles qu'il ne fallait pas compter améliorer les techniques du fellah. On fit du moins des plans pour l'irrigation, en particulier un plan d'aménagement de l'Oronte.

Ce plan comportait la construction de trois barrages-réservoirs à la sortie de la Bekaa, à l'entrée dans le Ghab et au débouché dans l'Amouk, le drainage des marais du Ghab et de l'Amouk, et la construction de 6 centrales. Mais la vallée inférieure fut cédée à la Turquie et l'on se contenta de réaliser une partie des travaux prévus dans la région de Homs. L'antique barrage de Homs fut reconstruit (1938). Il alimente un canal qui assure l'irrigation de 20.000 ha., rive droite, en aval de Homs, puis, rive gauche, en amont de

LE MOYEN-ORIENT ARABE

un plan d'aménagement intégral et prévu l'irrigation de 120.000 ha. où seraient installés des colons. Un premier barrage, à l'amont, et un canal ont été construits. Quant à l'Euphrate, la construction de trois barrages-réservoirs est à l'étude dans les sections resserrées de la vallée. L'un, à Youssef Pacha, permettrait à lui seul d'irriguer 250.000 ha. Mais un accord avec l'Irak serait nécessaire pour le partage de l'eau.

Enfin divers travaux de moindre importance sont entrepris : barrage de dérivation sur le Mzerib, affluent du Yarmouk ; élévation par refoulement des eaux du Nahr es-Sène, au Sud de Lattaquié ; drainage par trois canaux de la cuvette terminale du Koueik au Sud d'Alep ; drainage de la dépression karstique du Roudj, entre Idlib et le Ghab, par une galerie vers l'Oronte. Tels sont les travaux au moins partiellement achevés (fig. 71), sans compter les stations de pompage multipliées sur l'Euphrate et l'Oronte.

De la sorte la Syrie, qui disposait à la fin de la guerre de 325.000 ha. irrigués, a pu porter cette superficie à plus de 400.000. Ce chiffre doit s'élever à 460 dans un proche avenir, mais ne représente qu'environ le tiers de la surface théoriquement irriguable. En même temps, sur les grandes propriétés, sur les terres nouvellement aménagées ou cultivées, surtout dans la région de l'Euphrate et en Djeziré, la mécanisation fait des progrès rapides. De gros propriétaires citadins de Homs, de véritables entreprises de motoculture en Djeziré ont ainsi adopté des méthodes modernes pour la culture spéculative du blé et de plantes industrielles. Mais cette mécanisation, qui a pour but d'assurer de gros bénéfices, ne tient guère compte ni de la qualité des sols, ni de leurs besoins.

Le Liban voisin est sans doute le pays dont les ressources en eau sont le plus considérables. La pluviosité est du reste suffisante dans la plus grande partie du pays pour que l'irrigation ne soit pas nécessaire. Du moins la pression démographique est telle qu'elle légitimerait une intensification des cultures. 53.000 ha. sont actuellement irrigués, sur 230.000 qui sont théoriquement mis en culture (20,6 % de la superficie totale). Mais 34 à 40.000 ha. supplémentaires sont en voie d'aménagement et des projets, à la suite de travaux de missions anglaises ou américaines et d'ingénieurs libanais, prévoient une planification intégrale des eaux.

Divers projets sont en cours d'exécution ou prévus. Ils ont pour but l'aménagement de sources et de canaux de dérivation dans les plaines côtières d'Akkar et de Tripoli au Nord, le forage de puits artésiens dans la plaine de Sour, au Sud. Mais la principale région à irriguer est la Bekaa et le fleuve le plus utile, le Litani. La Bekaa centrale sera partiellement irriguée, grâce à une canalisation souterraine drainant le poljé inondé de Yammouné, au pied du Liban. Un réseau de drainage et d'irrigation permet d'étendre les surfaces irriguées de la Bekaa méridionale. Quant à l'aménagement du Litani, il a fait l'objet d'études poussées. Plusieurs barrages de retenue sont prévus dans les gorges du fleuve, mais leur but principal sera la production d'énergie électrique. Du moins un canal de dérivation branché sur son cours inférieur, le Nahr Kasmiyé, permet-il d'irriguer une partie de la plaine de Sour.

En Palestine et en Transjordanie, le croissant fertile devient de plus en plus sec et l'irrigation plus nécessaire. Les ressources en eau ne manquent pas,

nappes phréatiques et sources, un fleuve riche en eau, le Jourdain. Mais le tracé des frontières est ici plus compliqué qu'ailleurs. L'usage des eaux du Jourdain est revendiqué par la Syrie, voire le Liban, et surtout les nouveaux États de Jordanie et d'Israël. Or Israël est un État juif en pays arabe, un État qui a pu faire un gros effort d'investissement et de mise en valeur agricole et est en conflit, à tous points de vue, avec ses voisins : ce sont ici des causes politiques plutôt que techniques qui conditionnent l'aménagement des régions irrigables.

L'État d'Israël a été délimité en fonction des colonies juives existant en 1948. Il comprend toute la Palestine septentrionale (la Galilée, la vallée du Jourdain, surtout rive droite, jusqu'en aval de Beisan et la dépression de Jezraël), la plaine côtière du Charon, une partie du plateau de Judée et la Palestine méridionale. En dehors du Jourdain il n'y a pas, sur son territoire, de grand fleuve permanent. Israël ne peut donc disposer librement que de tous petits fleuves côtiers comme le Yarkon, de sources et de la nappe phréatique. C'est donc par de multiples aménagements locaux et l'adoption de techniques modernes qu'a pu se développer la mise en valeur agricole.

Les capitaux et les moyens de crédit n'ont pas manqué. Les terres sont non seulement achetées mais aussi aménagées, irriguées, reboisées, bonifiées par les soins surtout du Fonds national qui a investi dans la terre, un total, en 1954, de 73.400.000 livres. Pendant la période du mandat, des crédits à court et à long terme ont été consentis aux Arabes comme aux Juifs, mais en pratique beaucoup plus aux Juifs, par les banques, sur intervention de la puissance mandataire. Mais les Juifs ont à leur disposition des organismes de crédit qui leur sont propres : le Fonds de colonisation palestinien, complément du Fonds national juif, créé en 1920, procure aux colonies agricoles des crédits à long terme, tandis que la Palestine Jewish Colonisation Association (PICA) a financé les colons individuels. D'autres organismes ont en outre aidé les colons. Ainsi les agriculteurs juifs ont toujours pu trouver du crédit à bon compte, alors que le prêt usuraire n'a pas été efficacement combattu dans les pays arabes, même en Palestine où les Arabes ont pourtant recours à la compagnie hypothécaire agricole. Aussi, malgré un effort considérable d'investissement et d'équipement, les exploitations juives se sont-elles relativement peu endettées, du moins jusqu'à une date récente. En outre, le mouvement coopératif a été beaucoup plus développé chez les Juifs, puisqu'aussi bien il est à la base de la colonisation agricole.

De la sorte, les colons juifs ont pu multiplier les travaux d'amélioration : aménagement des pentes, construction de murettes, reboisements pour lutter contre l'érosion par le ruissellement ou le vent, épierrements, plantation d'arbres fruitiers, bonification de plaines insalubres comme celles d'Hadera et de Degania. L'expérimentation comme l'enseignement agricole ont permis la mise au point et l'adoption partout de techniques modernes. En culture

LE MOYEN-ORIENT ARABE

Sans doute la culture du coton en Égypte est-elle fort ancienne : des cotons locaux, *baladi*, ont alimenté un commerce dès l'Antiquité, et l'industrie de Mehallah el-Kobra, dans le delta, dès le XVIII^e siècle. La culture s'étendit au XIX^e, de nouvelles variétés furent introduites et répandues par Jumel ; les principales vinrent d'Amérique (*Gossipium barbadense* et *Peruvianum*). Mais c'est à partir de la guerre de Sécession que la culture s'accrut surtout, puis de la fin du siècle, à partir des débuts de l'irrigation pérenne. Des hybrides, puis des lignées pures furent successivement sélectionnés ; ils ont résisté plus ou moins à la dégénérescence, aux

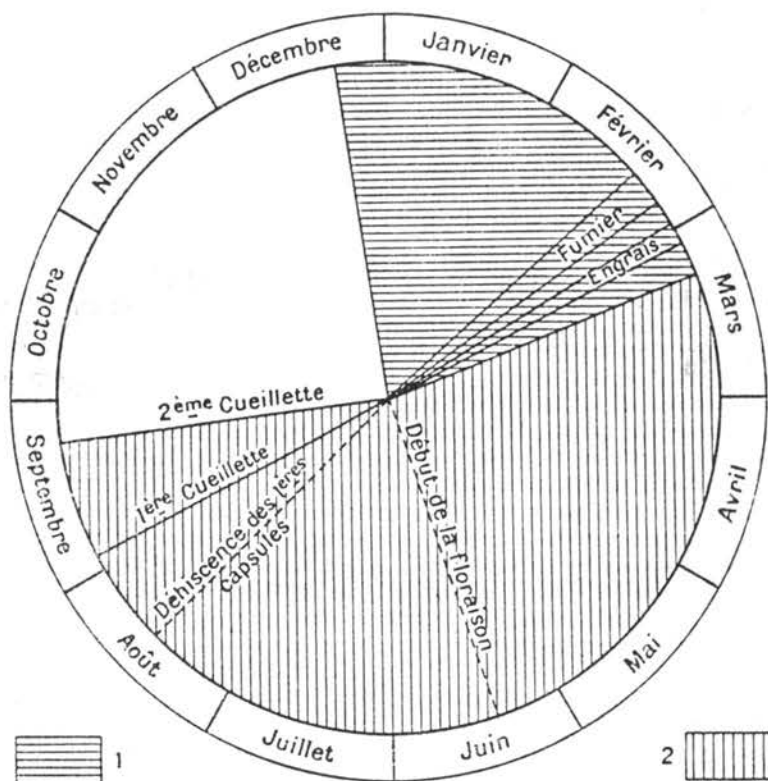


FIG. 72. — Calendrier de la culture du coton en basse Égypte
1. Préparation du sol. — 2. Cycle végétatif

parasites, aux incertitudes climatiques ; ils ont donné, d'autre part, des rendements variables, des fibres plus ou moins longues, qui satisfont plus ou moins les filateurs.

Aucune sélection ne saurait être entièrement satisfaisante ni définitive, puisqu'aussi bien la loi impose l'emploi de semences pures distribuées par le Gouvernement et qu'il n'y a plus de sélection naturelle. Seul l'*achmouni* s'est maintenu depuis 1860, et est seul cultivé en Haute et Moyenne-Égypte. C'est un coton à soie moyenne (32 mm.) ainsi que son dérivé le *Zagora*, cultivé dans le delta. Le *Sakellaridis*, longue soie, fut très cultivé après la première guerre mondiale, mais a fait place au *Guizeh 7* (33-34 mm.) aujourd'hui abandonné, et plus encore au *Karnak* (40 mm.) qui a un rendement exceptionnel en filature, mais plus faible en culture. D'autres cotons longue soie, comme le *Menoufi*, le *Guizeh 30*, donnent des rendements agricoles ou industriels variables. L'Égypte fournit donc des cotons à soie moyenne ou longue, mais toujours de qualité supérieure ; les uns ou les autres fournissent le plus gros de la récolte, selon les années ; les seconds surtout ont établi la réputation de l'Égypte.

LES PROBLÈMES HUMAINS

Quoi qu'il en soit, le coton est devenu la base de l'assolement biennal ou triennal, car sa culture est annuelle. Il exige du fellah un travail continu, depuis les premiers labours à la fin de décembre, jusqu'aux récoltes en septembre : deux labours croisés suivis, après fumure, d'un labour avec billonnage, semailles en poquets après irrigation (fin février-mi-mars), irrigations de plus en plus rapprochées suivies de binages, deux à trois récoltes après lesquelles il faut étendre, nettoyer, classer le coton-graine. Il convient en outre de lutter contre les parasites, vers attaquant la racine ou les feuilles, ver rose surtout qui attaque la capsule : la famille entière est mobilisée pour les enlever à la main, car les insecticides ou le traitement des graines n'ont pas donné de résultats suffisants (fig. 72).

La récolte est destinée au marché, intérieur ou extérieur, et est une des principales sources d'activité commerciale et financière, car le coton représente bon an mal an, le tiers du revenu agricole qui représente lui-même environ les deux cinquièmes du revenu national. Avec sa récolte, le paysan propriétaire rembourse les prêts accumulés, le fermier paye la plus grosse partie de son fermage ; le métayer la verse entièrement au propriétaire. La nécessité de disposer immédiatement de sa récolte livrait sans défense le fellah au commerçant, au point que l'État a dû intervenir, réglementer la commercialisation, favoriser les opérations du crédit agricole qui stocke le quart de la récolte, ou celles des coopératives.

Malgré l'emploi croissant d'engrais, le rendement, qui se montait à près de 600 kg. à l'hectare avant l'irrigation pérenne, a tendance à baisser, surtout pour les cotons longue soie. Il n'en est pas moins le plus élevé du monde, de beaucoup. En outre, la production n'a pas diminué parce que la superficie, de 700 à 740.000 ha. avant la guerre, s'est élevée à 826.000 ha. en 1952 : la production a retrouvé son chiffre moyen d'avant-guerre, environ 8 à 9.000.000 de cantar, soit environ 6 % de la production mondiale (6^e rang). Mais la surface consacrée au coton a dû être fortement diminuée pendant la guerre, afin d'augmenter les productions vivrières, et le Gouvernement égyptien a décidé en 1952 de limiter la surface consacrée au coton au tiers de la surface cultivée (fig. 73).

Quelle que soit l'importance prise par la culture du coton dans l'agriculture égyptienne, une autre culture industrielle a pris en Égypte une certaine ampleur, celle de la canne à sucre.

Introduite par les Arabes, elle a été développée surtout par le khédivé Ismaïl pour équilibrer dans une certaine mesure la culture du coton comme culture saïfi. La superficie consacrée à la canne a augmenté assez régulièrement depuis 1920 jusqu'à 1945, où elle a atteint 40.455 ha. Elle n'est cultivée qu'en grande propriété et est sous le contrôle de la Société des sucreries de Haute-Égypte qui s'est acquis le monopole de l'industrie du sucre. C'est en Haute-Égypte que les conditions naturelles, durée de l'insolation et températures, sont les meilleures et qu'ont été acclimatées des variétés venues de Java ou des Indes, hâtives pour éviter les températures trop basses. Le champ est préparé dès l'été, billonné. Les cannes sont bouturées dans le creux des billons de janvier-février à avril, la terre est engraisée en

PATRON: *Mak...*
 DATE DUE: 4.6

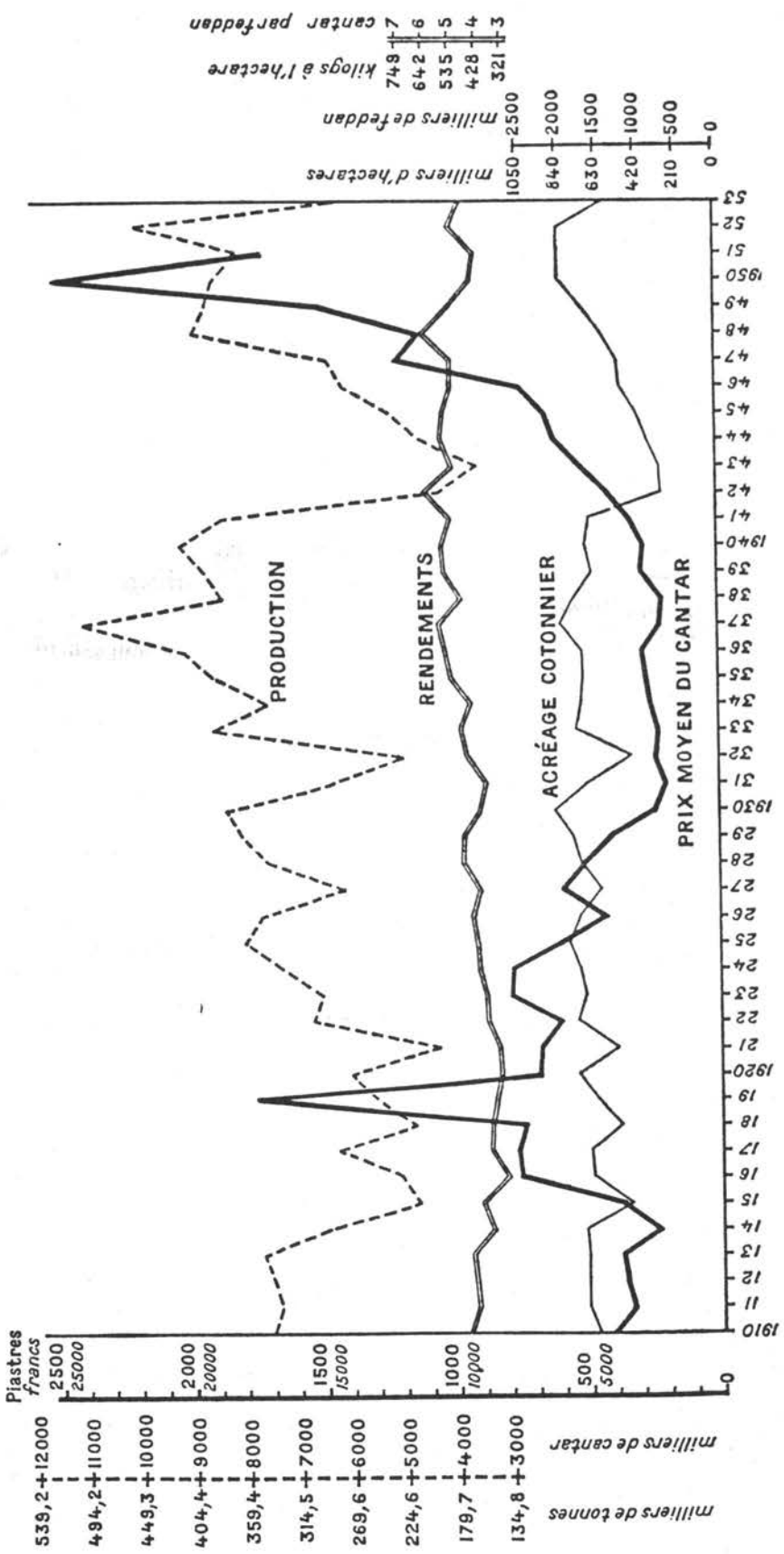


FIG. 73. — La culture du coton en Égypte. (D'après J. Besançon)
 1. feddan = 0,42 ha. — 1 cantar = 44,9 kg.
 N. B. — Le coton est commercialisé l'année qui suit la récolte
 les courbes de production, rendement, superficie et celle des prix sont donc décalées d'une année

LES PROBLÈMES HUMAINS

deux épandages, irriguée de très nombreuses fois (20 à 26 en Haute-Égypte). La récolte a lieu après douze à treize mois, de la fin février au début d'avril, après accord avec les transporteurs et les usiniers afin que les tiges soient rendues à la sucrerie dans les vingt-quatre heures. On laisse repousser les cannes dans les champs pour une deuxième, voire une troisième coupe qui a lieu, cette fois, au bout de onze mois. Mais les rendements diminuent. Ils sont du reste très variables selon la température, la quantité d'eau d'irrigation, les fumures et la qualité des sols. La P. O. J. 2.878 fournit de 108 à 130 t./ha., à 15 % de sucre.

Coton et canne à sucre sont les deux principales cultures industrielles d'Égypte. Mais la première seule alimente une exportation si importante qu'elle commande l'économie égyptienne. Les exportations représentent, en effet, toujours plus de 70 %, en moyenne entre 81 et 84 % de la valeur totale des exportations. C'est évidemment là un danger d'autant plus redoutable que les prix sont sujets à d'amples variations. Aussi le Gouvernement s'efforce-t-il de favoriser le développement d'autres cultures d'exportation. Le riz est la principale. Culture saïfi, très exigeante en eau et, par suite, jadis sacrifiée au coton, mais culture dessalante dans les terres bonifiées du delta, à 0,08 % de sel au maximum, susceptible de suivre une culture chetoui s'il est repiqué, associé au coton dans un assolement biennal, au coton et au maïs dans un assolement triennal, non seulement il satisfait la consommation intérieure, mais aussi il vient au second rang des exportations. Des mesures ont été prises pour favoriser les productions fruitières et maraichères et même de la betterave à sucre dans le Nord-Ouest du delta, afin de produire 100.000 t. de sucre et d'exporter. Mais seuls les oignons, traditionnellement, sont l'objet d'une exportation active.

Si le coton égyptien joue depuis près d'un siècle un rôle important sur le marché international, d'autres pays du Moyen-Orient ont étendu, eux aussi, leurs cultures industrielles et en particulier celle de coton.

En Syrie, il est vrai, le coton est, comme en Égypte, cultivé depuis l'Antiquité. Il avait même acquis, au début du XIX^e siècle, une certaine célébrité. Mais sa culture n'a progressé qu'entre les deux guerres et surtout depuis, dans la mesure où ont été mises en culture de nouvelles terres irriguées. La superficie cultivée est passée de 13.000 ha. en 1935 à 87.000 en 1938 et 217.000 en 1951. Aux cotons traditionnels dits baladi, encore cultivés pour des usages locaux, ont été progressivement substitués des cotons importés des États-Unis et d'Égypte.

Les régions de production sont dispersées. Dans le sahel de Lattaquié, des tentatives pour étendre la culture sèche du coton pendant la période du Mandat ont été interrompues par la crise mondiale et n'ont guère été reprises depuis. C'est dans l'intérieur que, depuis la guerre, les progrès de la culture du coton, favorisés par l'industrialisation et la conjoncture, ont été le plus rapides. Dans les secteurs irrigués de la région de Homs et de Hama, la culture d'une variété originaire du Texas a pris la place de cultures traditionnelles d'été, maïs, haricots, ou cucurbitacées en terre sèche. Ou bien elle

INTERLIBRARY
DATE DUE: 4.6
PATRON: Makas

LE MOYEN-ORIENT ARABE

s'insère dans l'assolement triennal, faute d'eau en quantité suffisante, ou bien les gros propriétaires consacrent toute l'eau à laquelle ils ont droit à la culture industrielle sur un tiers de leurs terres, à moins qu'ils n'adoptent un assolement biennal, cultures céréalières, cultures irriguées d'été. Mais le coton se heurte, comme culture industrielle irriguée, à la concurrence de la betterave sucrière dont la culture est encouragée par la Raffinerie de sucre de Homs (1948). Aussi la culture du coton ne se développe-t-elle que dans la mesure où les prix sur le marché international la rendent plus rentable que celle de la betterave, ce qui eut lieu entre 1950 et 1952. La production a plus que doublé de 1950-51 à 1951-52 où elle s'est élevée à plus de 26.000 t. de coton-graines.

C'est dans le Nord toutefois que les progrès de la culture du coton ont été particulièrement spectaculaires et paraissent plus durables. Dans la région d'Idlib et d'Alep, la culture, surtout sèche, est adoptée depuis de longues années et introduite dans l'assolement triennal. Les superficies y ont été longtemps plus étendues que nulle part ailleurs. Mais la production y est beaucoup plus faible que dans les régions de l'Euphrate et de la Djeziré (vallées du Khabour et du Jagh Jagh), régions de terres neuves où l'extension des cultures est favorisée à la fois par la grande propriété, de constitution récente, les progrès de l'irrigation et de la mécanisation, le goût de la spéculation qui anime les gros propriétaires. Introduite pratiquement en 1948, la culture du coton a produit 75.000 t. (coton-graines) en 1951-52 et, pratiquée entre mars-mai et septembre, est introduite dans un assolement triennal ou quadriennal à deux jachères. Au surplus, cette extension hâtive de la culture n'a pas toujours été très rationnelle ; les précautions nécessaires sur le choix des terres, la sélection des semences, les soins de culture, de ramassage et d'emmagasinage n'ont pas toujours été prises. Les rendements, de 1.250 à 1.500 kg. de coton-graines à l'hectare, sont plus faibles qu'à Homs-Hama où ils dépassent 2 t., et la mécanisation élève les prix de revient. Aussi est-ce surtout pour normaliser la production en Djeziré que le Gouvernement syrien a créé, en 1952, un office du coton qui doit exercer un contrôle sur la culture, l'égrenage, le triage et l'exportation du coton. Car, malgré un recul des superficies cultivées et de la production en 1952-53, à la suite de la chute des prix, les superficies ne cessent d'augmenter (près de 200.000 ha. en 1954), ainsi que la production (72.000 t. en 1954) et le coton est devenu le principal article d'exportation du pays.

De même que, en Égypte, la canne à sucre est, après le coton, la principale culture industrielle, de même, en Syrie, la culture de la betterave sucrière a connu récemment un remarquable essor, sous l'impulsion de la raffinerie de sucre installée à Homs en 1948. Comme la société s'engage à acheter la totalité de la production locale de betteraves, nombre de propriétaires citadins se sont empressés d'en adopter la culture, sous la direction

technique du personnel de la société et avec le matériel mécanique qu'elle prête ou loue. Les rendements atteignent 3 à 5 t./ha. et la teneur en sucre varie entre 16 et 20 %. La raffinerie espère obtenir sur place les 80.000 t. nécessaires au fonctionnement de son usine.

En dehors de la betterave sucrière, le tabac fumigé, dans la montagne alaouite et dans le Sud, où il a fait des progrès récents, la culture du mûrier et la sériciculture développés en montagne alaouite, surtout pendant la dernière guerre, au point que la production de cocons est presque aussi élevée qu'au Liban, le chanvre dans le Sud également, n'ont qu'une faible importance économique.

En Irak, comme en Syrie, les principales productions agricoles sont destinées à la consommation intérieure. Mais chaque région, plus ou moins, a sa culture d'exportation. La principale, dans le Sud et dans l'économie de l'Irak tout entier, est celle du palmier-dattier. L'Irak fournit en effet environ les quatre cinquièmes de la production mondiale de dattes commercialisées. La principale région productrice est le chatt el-Arab dont chaque rive est plantée sur une largeur de 2 à 4 km. et irriguée grâce au refoulement de l'eau douce par la marée. Le sol est retourné une fois tous les quatre ans, l'insémination artificielle partout pratiquée, en avril, et la récolte a lieu à partir du mois d'août. Elle attire les nomades qui viennent s'engager comme travailleurs saisonniers. Les dattes Hallaoui, les plus fines, sont d'un moindre rendement par arbre que les Sayir ou les Khadraoui, plus grossières, trois principales variétés exportées parmi les 130 connues. Bien qu'une part importante de la production, très variable selon les années, soit exportée, peu d'efforts ont été faits pour améliorer la qualité et l'emballage. Une association de la datte, créée en 1935, n'a eu d'autre souci que de s'entendre avec les exportateurs pour stabiliser les prix.

La culture du coton, bien qu'elle soit depuis longtemps pratiquée, ne s'est développée, comme en Syrie, qu'après 1920. Des variétés américaines ont été introduites (Akaba Rogers). Mais la culture a été entravée par l'insuffisance de l'irrigation estivale, l'élévation de la teneur en sel des terres irriguées, les chutes des cours. Elle ne s'est étendue brutalement qu'en 1950, et a couvert en 1951 une superficie (44.000 ha.) triple de celle d'avant-guerre. Mais le rendement est faible (140 kg./ha.) et les progrès de la culture sont beaucoup plus limités qu'en Syrie.

Dans le Nord, en pays kurde, la principale culture industrielle est le tabac. Le monopole du tabac a tenté sans succès d'en améliorer la qualité. Aussi bien n'est-il pas exporté.

Quant aux deux petits pays côtiers du *Liban* et d'*Israël*, la forte densité de leur peuplement y explique le développement de cultures susceptibles de permettre une exportation. Mais les grandes cultures des pays voisins n'y sont guère possibles faute d'espace ou parce que la petite propriété l'emporte sur la

INTERLIBRARY
DATE DUE: 4.6.8
PATRON: M. M. M.

E MOYEN-ORIENT ARABE

grande. Aussi les principales cultures d'exportation sont-elles des cultures d'arbres. Mais elles n'ont pas connu le même développement dans les deux pays.

Au Liban, la culture du mûrier et l'élevage des vers à soie furent pratiqués, semble-t-il, dès le VI^e siècle, s'y développèrent en fonction de l'activité du commerce méditerranéen de Venise, Pise, Gênes et, surtout à partir du XVI^e siècle, de Marseille, enfin, à partir du milieu du XIX^e siècle, sous l'influence des filateurs de Lyon installés sur place. Avant la première guerre mondiale, la production de cocons frais s'élevait à 6.200 t. en moyenne. Presque tout le territoire était producteur, la culture du mûrier s'était répandue par des contrats de mougharsa, et 50.000 familles de petits propriétaires ou de métayers à moitié se consacraient à la culture du mûrier, à la récolte des feuilles deux fois l'an, à l'élevage du ver à soie. A la saison, à partir de mai ou d'avril selon l'altitude, c'était là une occupation constante, surtout pour les femmes. La sériciculture a été ainsi pour le Liban la principale source de revenus. Mais ceux de l'éleveur étaient maigres. Les rendements, très variables suivant les années, à cause des coups de khamsin, des maladies, étaient toujours médiocres parce que les techniques n'avaient pas été modernisées. Ils n'ont guère dépassé 30 à 35 kg. par once de semence de 25 gr. Or une famille ne disposait pas d'assez de feuilles pour élever plus d'une ou deux boîtes d'une once. En outre, l'éleveur passait, pour écouler sa récolte, par des intermédiaires divers qui faisaient les plus gros bénéfices.

Très éprouvée par la guerre de 1914-18, la sériciculture reprit ensuite, favorisée par la multiplication de filatures mieux équipées. Mais la production de cocons ne retrouva jamais les chiffres antérieurs et s'effondra lors de la crise de 1929. Les mesures prises après la guerre, en 1945, ne l'ont pas empêchée de tomber à 500 t. et la sériciculture ne se maintient que dans les villages les plus écartés et les plus pauvres. Nombre de producteurs ont émigré et introduit en Amérique latine la sériciculture et l'industrie de la soie. La soie libanaise ne peut supporter la concurrence de la soie japonaise ni de la soie artificielle.

La sériciculture a fait place à des cultures d'arbres plus rémunératrices. L'olivier est l'arbre traditionnel des terres non irriguées. On le rencontre partout, ainsi que la vigne, dans les champs en terrasses des petites propriétés consacrées à la polyculture, mais surtout dans la plaine au Sud de Beyrouth et dans l'arrière-pays de Tripoli. Et l'huile est vendue à la ville ou exportée. Mais, en terre irriguée, des plantations récentes sont la conséquence des transformations économiques et sociales survenues récemment dans le pays, et la source de revenus plus élevés. Tandis que, dans le Sud surtout, la grande propriété de type féodal reste consacrée surtout à la céréaliculture extensive, que, dans les régions les plus retirées de la montagne, les villageois restent fidèles à la polyculture traditionnelle mais émigrent en grand nombre vers la ville ou l'étranger, abandonnent leurs champs en terrasses semés en céréales et dont le rapport apparaît désormais insuffisant, par contre les régions les plus pénétrables, surtout dans les plaines côtières et dans la montagne en arrière de Beyrouth, sont transformées par des plantations nouvelles. Elles sont l'œuvre de paysans moyens qui valorisent leurs terres avec des capitaux rapportés ou envoyés par les émigrés, et de citoyens qui investissent dans des

entreprises agricoles de rapport, car l'aménagement des terres, l'irrigation par sources, puits et citernes, la plantation coûtent cher.

Orangeraies et bananeraies ont été répandues dans les plaines. Les oranges sont de qualité inférieure à celles de Palestine. Les bananeraies, plantées surtout dans la plaine d'Antélias, sont d'un profit plus élevé quand elles sont bien soignées. Les plants produisent à partir de la deuxième année et les bananeraies se renouvellent par sélection des rejets pendant quinze ans. Mais elles exigent beaucoup d'eau. En montagne, au-dessus de 600 m., les abricotiers, les pêchers, les pruniers et, de plus en plus, les cerisiers, plus haut, au-dessus de 1.000 m., surtout les pommiers et les poiriers sont plantés, en nombre croissant, dans les vergers en terrasses. Malgré les difficultés et les frais de transport et d'emballage, le Liban devient ainsi le fournisseur de fruits des pays voisins.

La diversité de sa production fruitière est très supérieure à celle d'Israël qui n'a pas d'aussi hautes montagnes. Mais, en Israël, l'agriculture fruitière est beaucoup plus perfectionnée et joue un rôle incomparable dans l'économie du nouvel État. Si, en effet, toutes les productions agricoles ont été développées pour satisfaire, dans la mesure du possible, la consommation intérieure, céréales, légumes, cultures fourragères, betterave sucrière, arachides, coton, ainsi que l'élevage du gros bétail et de la volaille sans compter la pêche et la pisciculture, les cultures fruitières, de fruits tempérés, de bananes et surtout d'agrumes l'ont été en grande partie pour l'exportation.

Les Arabes avaient planté des vergers d'agrumes dès avant les débuts du Mandat. Les Juifs leur en achetèrent et multiplièrent eux-mêmes les plantations, ainsi d'ailleurs que les Arabes, assurés d'écouler leur production en Grande-Bretagne. Avant la guerre, la surface plantée en agrumes était de près de 30.000 ha., possédés pour moitié environ par les Juifs et les Arabes. La guerre, en entravant l'exportation, a provoqué une réduction des vergers. La surface plantée par les Juifs était tombée de 15.600 ha. à un peu plus de 9.000. Par contre, la plupart des agrumiculteurs arabes sont partis en 1947-48. Depuis lors les plantations ont repris, avec l'aide de crédits fournis en grande partie par la banque export-import, et la surface plantée dépasse largement celle d'avant-guerre. Les plantations sont mieux équipées que jamais, avec des arroseuses importées de Californie. De la sorte, la qualité des fruits, déjà célèbre, comme celle des oranges *chamoutis*, est améliorée. Les rendements augmentent et les prix de revient diminuent, qui, malgré les frais de transport et d'emballage, doivent permettre aux oranges israéliennes de concurrencer les espagnoles. En outre, le marché a été de mieux en mieux organisé. En 1940 et 1941 avaient été créés un conseil de contrôle des agrumes, qui peut limiter les plantations nouvelles et conditionne les fruits, et un conseil commercial qui répartit les commandes et limite le nombre des exportateurs. En fait, les fruits sont vendus par les coopératives et le Gouvernement a

LE MOYEN-ORIENT ARABE

institué des primes destinées à favoriser les exportations depuis que la Grande-Bretagne ne s'engage plus à acheter l'excédent exportable, tout en en absorbant encore plus de la moitié.

La sédentarisation des nomades, la disparition des coutumes communautaires et les progrès de la grande propriété, l'extension des cultures et l'adoption de cultures industrielles n'entraînent que lentement, plus ou moins selon les régions, des transformations dans la structure agraire et l'habitat rural. Les grandes exploitations d'un seul tenant se font plus nombreuses et surtout l'habitat tend à se disperser, comme dans les exploitations moyennes de la côte levantine, ou les plantations récentes de la montagne libanaise. Le gros propriétaire, cheikh bédouin ou citadin, construit une ferme isolée, gasr des cheikh bédouins, ou gîte également occasionnel mais entouré de bâtiments d'exploitation, voire de cités ouvrières, des gros propriétaires de Djeziré et surtout d'Égypte. Ces hameaux privés s'appellent *ezbah* en Égypte, comme les huttes de chaume, habitations temporaires dispersées qu'occupent les fellah villageois quand ils mènent les bêtes sur les champs de bersim ou vont faire la moisson et le battage dans les parcelles écartées. L'azib d'Afrique du Nord a pris la même acception. Des nomades qui se sédentarisent sur leurs terrains de culture ne construisent pas non plus de villages serrés. Ce sont des hameaux familiaux, plus ou moins groupés, qu'on nomme *naga*, en Égypte. Ils y sont fréquents le long du « sahel » qui borde les falaises, en marge des régions anciennement cultivées de la vallée, ou dans les plaines récemment bonifiées et gagnées à la culture, le long du Bahr Youssef ou à l'entrée du Fayoum, et surtout dans le delta, au Nord du Caire, dans la Charkiah, vers les marges latérales ou les lagunes côtières.

3° L'industrialisation.

Que l'agriculture ait été étendue, que de nouvelles cultures aient transformé, encore assez peu, sauf en Égypte, et Israël mis à part, sinon la structure sociale traditionnelle, du moins la production, ou que l'agriculture soit demeurée de type traditionnel, les pays du Moyen-Orient arabe sont toujours des pays peuplés essentiellement de ruraux. Toutefois, une industrie moderne s'y est développée, surtout depuis la première guerre mondiale, et, plus encore, depuis la seconde : industrie extractive autre que celle du pétrole qui est entièrement étrangère, ou industrie de transformation.

L'industrialisation y a été entravée par l'intervention des puissances occidentales. En important des objets manufacturés, elles ont progressivement ruiné l'artisanat traditionnel. Mais elles ont également pris soin d'empêcher la création d'industries modernes par le régime des capitulations qui comportaient, notamment, l'interdiction de modifier les tarifs douaniers sans leur consentement. Or cette sujétion en matière douanière s'est prolongée même après la première guerre mondiale. L'Égypte accorda à

LES PROBLÈMES HUMAINS

l'Italie, puis aux autres grandes puissances, la clause de la nation la plus favorisée et dut limiter à 8 % une taxation uniforme à l'importation. Le régime mandataire appliqué aux pays du croissant fertile prévoyait de même l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à tous les États membres de la Société des Nations.

Cette clause, il est vrai, ne fut pas strictement appliquée et quelques industries se développèrent, fût-ce même à l'instigation des puissances occidentales.

Dès la première moitié du XIX^e siècle, Mohammed Ali avait créé des usines textiles, des fonderies, verreries, raffineries de sucre et constructions navales, non seulement en Égypte, où elles étaient des monopoles d'État, mais aussi au Liban. Victorieux en 1840, les Anglais obtinrent l'abolition des monopoles et la ruine de ces premières usines. Ce furent ensuite les étrangers eux-mêmes qui investirent à leur profit des capitaux dans des industries de transformation, textiles et alimentaires surtout, jamais métallurgiques. Et ces industries n'avaient pas pour but de satisfaire les besoins essentiels.

La première guerre mondiale, en interrompant les importations d'objets fabriqués étrangers, favorisa le développement industriel, dans de mauvaises conditions techniques. Et la chute de l'Empire turc eut pour conséquence la création d'États arabes, sans doute sous influence étrangère, du moins animés du désir d'obtenir leur libération économique comme politique.

L'Égypte put protéger, en 1930, son industrie nationale naissante par des droits de douane élevés à l'importation des produits fabriqués, l'Irak en 1932, les autres pays sous mandat à l'expiration des mandats, après la guerre. Parfois même l'importation de certains produits est interdite, comme celle du savon en Syrie. Tous les pays se sont ainsi entourés de barrières douanières qui entravent le transit : l'Union douanière entre la Syrie et le Liban a été dénoncée par la Syrie après 1950. Toutefois, conformément aux recommandations de la Ligue arabe, les divers pays arabes ont conclu entre eux des traités de commerce. Plus importants sont, il est vrai, pour eux les traités particuliers conclus avec les puissances étrangères qui peuvent leur fournir les matières premières ou l'équipement nécessaire sans menacer leur industrie.

Comme en Turquie, mais à un moindre degré, l'État est également intervenu pour encourager les investissements de capitaux. En Égypte, la Banque Misr, fondée en 1920, a servi d'intermédiaire à l'État pour financer les industries nouvelles. Les progrès furent du reste lents, ralentis par la crise, compensés par la ruine accélérée de l'artisanat. La deuxième guerre mondiale a encore gêné le développement industriel en entravant les importations de matières premières et de biens d'équipement. Mais elle l'a aussi favorisé : il fallut subvenir aux besoins intérieurs. En outre, les achats des Alliés donnèrent aux États une certaine aisance financière ainsi que des devises étrangères et le *Middle East supply centre*, créé pour assurer une utilisation coordonnée des ressources locales, apporta une aide technique aux industries existantes, favorisa la création d'industries nouvelles. La bourgeoisie com-

INTERI BRAD...
DATE DUE: 4.6.8
PATRON: Malton

E MOYEN-ORIENT ARABE

mercante s'enrichit et, si elle continua de placer ses capitaux en immeubles urbains, elle les investit aussi dans des entreprises industrielles. La progression de la production industrielle a enfin été favorisée par la hausse des cours des produits exportés entre 1950 et 1952 et par la reprise de la concurrence internationale sur le marché des affaires. A l'exemple de la Turquie, la plupart des pays du Moyen-Orient acceptent ou sollicitent les investissements de l'étranger, non seulement Israël qui en vit, mais plus ou moins aussi, selon les circonstances politiques, les autres pays.

a) *Les conditions naturelles.* — Les pays du Moyen-Orient arabe sont-ils pauvres ou riches en matières premières ? On peut soutenir l'un et l'autre. Du moins paraissent-ils actuellement plus pauvres que la Turquie ou la Perse.

Le Moyen-Orient arabe est aussi pauvre en houille qu'il est riche en pétrole. Celui-ci est exploité par de grosses sociétés étrangères et destiné à l'exportation surtout, en brut, car les pays importateurs et gros consommateurs, ceux d'Europe occidentale en particulier, ont intérêt à le raffiner, et ont fait, à cet égard, un gros effort d'équipement. Toutefois, les contrats conclus entre les sociétés exploitantes et les pays producteurs prévoient que doit être réservé à ceux-ci un pourcentage de la production ou, du moins, un droit de préemption sur un pourcentage déterminé. Encore faut-il qu'il soit raffiné. Les Gouvernements l'ont obtenu d'autant plus facilement que les grandes puissances ont, pour des raisons stratégiques, intérêt à disposer sur place de produits raffinés. En outre, comme les raffineries produisent plus que le Moyen-Orient ne consomme, les compagnies prévoient le ravitaillement en produits raffinés des marchés d'Afrique orientale et d'Extrême-Orient : les raffineries du Moyen-Orient deviennent des relais des raffineries métropolitaines. Elles ont produit, au total, en 1954, 62 millions de tonnes.

En dehors de la raffinerie de l'Anglo-Iranian à Abadan, la plus puissante du monde après la guerre, mais dont le fonctionnement a été entravé par le conflit entre la compagnie et le Gouvernement persan, il existe, dans le Moyen-Orient, quelques raffineries. Pour les besoins de l'Irak, l'I. P. C. a construit la raffinerie de Khanakin (500.000 t. environ) à laquelle se joint celle de Dourah près de Bagdad (1 million). L'I. P. C. a de même construit une raffinerie au débouché méditerranéen de chacune des branches anciennes de pipe-line. La raffinerie de Haifa (1939), dont la capacité dépasse 4.000.000 de tonnes par an, a dû interrompre sa production à la suite du conflit entre les États arabes et Israël, de la fermeture du pipe-line et de l'interdiction par l'Égypte du transit par Suez vers Israël. Elle ne peut la reprendre qu'avec du brut caraïbe ! La raffinerie de Tripoli (1940) a une capacité 10 fois inférieure. Le brut d'Arabie alimente, lui aussi, des raffineries locales à Koweït depuis 1949 (plus de 1 million de tonnes), à Bahrein (1936) où la raffinerie, sans cesse développée, traite non seulement le brut de l'île mais aussi le brut d'Arabie séoudite, venu par pipe-line sous-marin (près de 10 millions de tonnes en 1953), à Ras Tanoura, sur la côte en face, dont la capacité est également sans cesse accrue (plus de 10.000.000 de tonnes). Une raffinerie est de même prévue en Jordanie pour les besoins de la Jordanie et de la Syrie. L'Anglo-Iranian a achevé, en 1954, à Aden, une raffinerie d'une capacité de 5 millions de tonnes, destinée à remplacer ou suppléer celle d'Abadan. En Égypte, enfin, l'Anglo-Egyptian Oil fields avait construit une raffinerie dont la capacité a été portée à plus de 2 millions de tonnes et le Gouvernement une autre usine de 330.000 t. A ces deux usines, situées à Suez, le Gouvernement s'apprête à en joindre une nouvelle aux environs du Caire, reliée à Suez par un pipe-line.

LES PROBLÈMES HUMAINS

Le prix du pétrole raffiné devrait être bas. Mais les prix du brut sont fixés en fonction de ceux du pétrole américain et les prix du raffiné augmentés de gros frais de transport. Toutefois la consommation de produits pétroliers augmente tandis que celle du charbon importé diminue au point de n'être plus, en Égypte et en Syrie, que le huitième ou le dixième de celle d'avant-guerre. Ils sont utilisés désormais tant pour la traction des chemins de fer que dans les usines électriques thermiques. Le développement des transports automobiles, de la mécanisation agricole et du pompage, enfin les chargements de soute dans les ports, quadruplés entre 1937 et 1951, provoquent également une augmentation de la consommation qui, de 8,3 millions de tonnes (1953), est une faible part de la production de brut. En effet la consommation par habitant n'est encore, dans l'ensemble du Moyen-Orient, que de 80 kg., non compris les combustibles de soute, soit la moitié de la consommation moyenne mondiale.

La production et la consommation d'électricité augmentent également. Le rythme d'augmentation est d'autant plus rapide que la consommation, avant la guerre, était plus faible ; mais il est très variable selon le degré d'industrialisation des divers pays. Si, en Syrie, elle ne s'est élevée que de 25 millions de kilowatts-heure, en 1939, à 92 en 1952, au Liban elle est passée de 39 à 130 (1951), en Irak de 49 (1945) à 117 (1950), en Israël-Palestine de 91 en 1939 à plus de 600 en 1952, en Égypte de 288 à 642 en 1948. Tous les pays, plus ou moins, ont adopté des programmes pour l'augmenter, comportant la construction de centrales soit thermiques, soit hydrauliques.

Il n'existe en effet de centrales hydrauliques, modestes, qu'en Israël, au Liban et en Syrie. En Israël, la centrale de Nahariyne est située au confluent du Jourdain et du Yarmouk, en aval du réservoir estival du lac de Tibériade (1932) ; au Liban, 5 petites centrales utilisent les eaux des torrents montagnards et, avec celle du Nahr el-Bared, terminée en 1952, fournissent la plus grosse part de l'électricité produite dans le pays (37.000 kW en 1953 ; la puissance installée des usines thermiques est équivalente, mais le matériel vieilli). En Syrie enfin, de petites centrales fournissent l'électricité, l'une, sur le Barada, à Damas, l'autre sur l'Oronte qui dessert Homs et Hama, d'autres en pays alaouite. C'est là fort peu de chose. Mais le potentiel hydroélectrique est élevé dans le croissant fertile et dans la vallée du Nil, et les projets de barrages destinés à l'irrigation comportent souvent l'aménagement de centrales. Il est vrai que l'irrigation et la production d'électricité sont souvent contradictoires.

En Irak, les 3 barrages prévus sur les affluents du Tigre, Diyala, Petit-Zab et Grand-Zab, pourraient alimenter des centrales ; de même, en Syrie, le barrage sur l'Euphrate. Des centrales sont également prévues sur l'Oronte, au nombre de 5, sur le Yarmouk, ainsi que sur le tunnel de vidange de la cuvette du Rouïdj, tandis qu'est augmentée la puissance de la centrale du Barada. C'est évidemment au Liban que les conditions sont le plus favorables et des projets de « planification intégrale », notamment du cours du Litani, pourraient, si étaient trouvés des capitaux suffisants pour les réaliser, assurer une production estimée à 1 milliard 500 millions de kilowatts-heure. Mais c'est l'Égypte qui fait le plus gros effort pour augmenter sa production d'électricité. L'utilisation du barrage d'Assouan a depuis longtemps été envisagée. Mais comment combiner l'accumulation de l'eau en hiver, ou l'évacuation de la crue et du limon, en été, avec l'utilisation de la chute ? Après des essais infructueux, il a fallu adopter la solution d'un canal latéral, rive gauche, et d'une usine indépendante du barrage. L'usine doit être terminée en 1955 et produire par la suite 1,5 milliard de kilowatts-heure. En attendant, au Caire, une puissante centrale thermique, achevée en 1954, double la centrale existante et a

LE MOYEN-ORIENT ARABE

une puissance installée de 100.000 kW ; d'autres centrales, plus modestes, sont achevées ou en voie d'achèvement, tant dans le delta que dans la vallée. Dans l'avenir, le barrage de Sad al Ali fournirait 10 milliards de kilowatts-heure.

Quant aux ressources minières susceptibles d'alimenter une industrie métallurgique et chimique, elles sont encore mal connues. Elles paraissent aujourd'hui assez faibles. Elles sont en outre exploitées, quand elles le sont, par des entreprises le plus souvent contrôlées par le capital étranger, comme le pétrole.

Les seuls gisements de minerai de fer importants, actuellement prospectés, sont ceux d'Égypte, situés à l'Est d'Assouan. L'Égypte possède également un petit gisement de plomb et de zinc au Sud de Kosseir et des gisements plus importants de manganèse, dans le Sinaï et dans le désert oriental. Ces derniers sont exploités quand les cours mondiaux sont assez hauts pour assurer des bénéfices, car les frais de transport élèvent les prix de revient. Il en est de même pour des gisements d'étain, monopole d'État, de chrome, de molybdène, de tungstène, situés dans le désert arabe et dont l'exploitation est difficile. De l'or est exploité également, en petites quantités, dans la région de Kosseir.

Mais les gisements les plus importants, actuellement, du métal précieux sont situés en Arabie séoudite, à Mahad Dahab, où ils sont très anciennement connus. Toute la région est couverte par un permis de la Saudi Arabian Mining Syndicate qui associe le Gouvernement, des bédouins et surtout des intérêts américains. L'or est exploité en divers points par les premiers avec des procédés primitifs, en d'autres par les derniers avec du matériel moderne. La production est en moyenne de 2.000 kg. Des indices de minéraux variés, argent, cuivre, plomb, ont, en outre, été découverts ainsi qu'au Yémen. Dans le Néguev, méthodiquement prospecté par une société d'État, divers minéraux ont été découverts, notamment du cuivre à 2 %, sur la côte du golfe d'Akaba, ainsi que du manganèse et du fer.

Il existe aussi, dans le Moyen-Orient arabe, des ressources minières utilisables dans l'industrie chimique. L'Égypte dispose d'un riche gisement de phosphate tricalcique à Safaga et aux environs de Kosseir. D'autres ont été reconnus dans le désert libyque. Seuls sont exploités ceux de Safaga qu'une voie ferrée permet d'évacuer par Kosseir. Malheureusement l'Égypte a plus besoin d'engrais azotés que d'engrais phosphatés et la production (environ 500.000 t.), exportée avant la guerre vers le Japon, l'est, depuis, surtout vers la Grande-Bretagne. Deux gisements sont également exploités en Jordanie, près d'Akaba et surtout à Resayfé, au Nord d'Amman. Ce dernier est à forte teneur, 70 à 75 %, et la production, entreprise en 1937 par une compagnie anglo-transjordanienne, s'est brusquement élevée depuis 1950 au point d'approcher 70.000 t. en 1953. La grosse difficulté est celle de l'évacuation. La situation politique interdit le transit par Israël.

LES PROBLÈMES HUMAINS

Par Beyrouth, il faut traverser la Syrie et le Liban, le transport par fer revient très cher et le Gouvernement syrien a interdit le transit par camion. La solution est l'évacuation par le port d'Akaba dont l'aménagement est en cours. Le phosphate est également exploité dans le Néguev.

Dans les dépressions fermées, soumises à une intense évaporation, des sels sont concentrés dont l'importance industrielle peut être considérable. La principale de ces dépressions est évidemment la mer Morte (1). Les réserves de potasse, estimées à 2 milliards de tonnes, celles de bromure de magnésium, de l'ordre de 900 millions de tonnes, y sont pratiquement inépuisables. Une société anglaise, la Palestine Potash Company, créée en 1930, avait installé deux centres d'exploitation, l'un au Nord, à Kallia, l'autre au Sud, à Sodome. Il suffit de pomper l'eau à 100 m. de profondeur, où les sels sont plus concentrés qu'en surface, de la laisser évaporer au soleil et de laver les impuretés en utilisant, à Kallia, les eaux du Jourdain. La production a dépassé 100.000 t. de chlorure de potassium pendant la guerre. La compagnie produisait, en outre, autant de chlorure de sodium, de la carnallite, du brome, divers bromures, du chlorure de magnésium. La potasse, utilisée en Palestine, permettait de doubler le rendement en grains. Elle a couvert, pendant la guerre, la moitié des besoins du Royaume-Uni, les quatre cinquièmes de ceux des Dominions, Canada exclu. Et si le chlorure de magnésium n'était pas produit en plus grande quantité, c'est parce que la compagnie ne disposait pas d'énergie en suffisance et à bas prix. Mais l'usine de Kallia, la principale, fut détruite au cours des combats de 1948, et la mer Morte est depuis lors traversée par la frontière entre la Jordanie et Israël. L'usine de Kallia, en Jordanie, restaurée et exploitée en régie, depuis 1952, a repris sa production : 20.000 t. de potasse et 23.000 de magnésium en 1952. Mais l'évacuation des produits est plus difficile encore que celle des phosphates d'Amman. L'usine de Sodome, en Israël, restée intacte a, elle aussi, repris sa production. La société concessionnaire, désormais contrôlée par le Gouvernement israélien, a reçu l'aide d'un prêt de la banque export-import. Mais il a fallu construire une route vers Beersheba pour éviter le territoire arabe.

Le sel est exploité également, soit en Égypte, sur le rivage de la mer Rouge et dans les lacs Mariout et Menzalé, en face de Port-Saïd, d'où il est en majeure partie exporté, soit sur les rivages méditerranéens de la Syrie et du Liban. La soude a été extraite du natron de l'ouadi Natroun, ainsi que de nitrates, sulfates ou carbonates de sodium d'autres régions, car le gisement de l'ouadi Natroun est pratiquement épuisé et son exploitation a cessé en 1952. Le gypse n'est pas moins fréquent et est exporté par l'Égypte. De l'asphalte est extrait, en Irak, à Kayara, sur le Haut-Tigre, ainsi que dans les lacs

(1) Son eau contient en surface 7 % de chlorure de sodium, 1 % de chlorure de potassium, 0,45 % de bromure de magnésium, 11 % de chlorure de magnésium. A 100 m. de profondeur, les proportions des mêmes sels sont 8,5 %, 1,5 %, 0,7 %, 17 %.

INTER...
DATE DUE: 4-6
PATRON: Makas

LE MOYEN-ORIENT ARABE

situés au Nord-Ouest de Bagdad ; en Syrie, surtout au Nord de Lattaquié. Mais il en existe aussi dans la dépression du Jourdain et de la mer Morte.

A ces ressources minières qui, pétrole mis à part, ne jouent en somme, dans l'économie des pays du Moyen-Orient arabe, qu'un rôle minime, s'ajoutent naturellement les matières premières d'origine végétale, coton surtout, canne à sucre ou betterave, oléagineux et autres cultures alimentaires.

b) *Les conditions économiques.* — L'insuffisance actuelle des matières premières n'est pas la seule difficulté qui entrave l'industrialisation. L'insuffisance de l'équipement général est manifeste, surtout en ce qui concerne les moyens de transports : hérités de l'époque où ils ont été établis pour les besoins commerciaux de puissances étrangères, ils sont une source de frais qui grèvent les prix. Les capitaux font défaut. De vieilles traditions se maintiennent d'où résulte une tendance chez les ruraux riches ou chez les commerçants des villes à éviter les investissements industriels et à capitaliser en terres ou en or : la thésaurisation en or par les particuliers atteindrait en Syrie 10 % du revenu national. En outre, l'État peut d'autant moins se substituer aux capitalistes privés que les revenus monétaires des masses sont plus réduits et que la classe riche échappe davantage à l'impôt : les recettes proviennent surtout des impôts indirects et des droits de douane.

Toutefois un pays fait désormais exception, Israël, et les investissements industriels s'accroissent dans les autres. En Égypte, le capital des entreprises industrielles a doublé entre 1945 et 1950 et la plus grosse part ne vient plus de l'étranger. Alors que toutes les banques établies dans le pays pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle étaient des succursales de banques étrangères, la banque Misr, banque d'affaires fondée en 1920, a groupé des capitaux égyptiens et s'est intéressée à des secteurs de plus en plus variés de l'économie, égrenage, filature et tissage du coton, tissage de lin et de soie, industries de la rayonne, de produits pharmaceutiques, du tabac, huileries, exploitation des mines et carrières, pêcheries, transports fluviaux, maritimes et aériens, imprimerie, théâtre et cinéma. Après la guerre, en 1947, une loi a imposé aux sociétés anonymes une participation majoritaire de capital égyptien et une Banque industrielle a été fondée. Mais, comme en Turquie, des mesures, à partir de 1952, ont été prises pour favoriser les investissements étrangers. Un accord d'assistance technique a été signé avec les États-Unis (Point Quatre) ; de nouvelles entreprises ont été créées par des capitaux anglais et surtout américains, ou avec l'aide financière ou technique de sociétés américaines (usine de montage automobile Ford, coca-cola, soie artificielle, engrais). A vrai dire, les investissements nationaux ou étrangers sont lents.

Ils le sont plus encore dans les autres pays. En Irak, le Programme de Développement, adopté en 1950, et financé par 70 % des revenus de la vente du pétrole, prévoit le développement de l'industrie, pour une part, il est vrai, modeste. En Syrie, le Gouvernement a cherché à contrôler les investissements

LES PROBLÈMES HUMAINS

étrangers et les industries nouvelles ont été financées par des capitalistes du pays. Ainsi l'United Commercial Industrial Corporation (U. C. I. C.) groupe 5 sociétés familiales, est propriétaire des plus importantes usines textiles, au moins à Damas, mais contrôle aussi d'autres industries, la Karnak Transport qui a le monopole des transports gouvernementaux et contrôle elle-même les Syrian Airways.

C'est en somme l'industrie israélienne qui a fait, plus que toute autre, appel au capital international. Les capitaux privés de riches Juifs étrangers, puis de capitalistes locaux soutenus par les crédits du Fonds national juif et des banques locales, ont permis la création des premières usines. En outre, le Gouvernement israélien a non seulement créé un Office des Investissements, mais aussi adopté de nombreuses mesures économiques et fiscales pour attirer les capitaux étrangers, sollicité des avances de l'Import-Export Bank, des placements de sociétés américaines d'investissement, de titres ou de bons à long terme. C'est pourquoi les investissements américains ou canadiens se sont orientés vers des industries aussi diverses que le tissage, la métallurgie, le caoutchouc ou la chaussure et s'élevaient, à la fin de 1952, à plus de 48 millions de dollars, tandis que les investissements d'Europe occidentale, Royaume-Uni, France et Suisse surtout, dépassaient 56 millions. Sur les 1.445 entreprises étrangères, 584 intéressaient le secteur industriel et représentaient des investissements de 89,5 millions de dollars, 79 étaient des entreprises métallurgiques, 52 textiles, 48 de matériaux de construction, 48 de produits chimiques et 40 d'alimentation. Or la plupart de ces usines doivent utiliser un équipement, des machines, des matières premières importés de l'étranger.

L'industrialisation des pays du Moyen-Orient arabe se heurte, il est vrai, à d'autres difficultés. Les entreprises, jeunes encore pour la plupart, produisent cher. Obligées d'importer sinon toujours les matières premières, du moins l'outillage, elles les payent de hauts prix à cause des tarifs douaniers. Elles ont, sauf en Israël, de lourdes charges fiscales car les Gouvernements sont souvent influencés par les propriétaires fonciers. Leur appareil de gestion et de direction est considéré par les techniciens occidentaux comme trop lourd et peu qualifié, malgré l'emploi fréquent de techniciens étrangers. Le rendement de la main-d'œuvre et la productivité sont faibles, même en Israël : l'outillage est vite démodé ou mal entretenu, la main-d'œuvre, encore souvent instable, est surtout analphabète, mal nourrie, mal logée, mal payée, mal protégée. En Égypte, dans le tissage du coton, bien que les salaires soient le tiers ou la moitié de ceux des ouvriers similaires anglais, les frais de main-d'œuvre par unité d'outillage sont deux à trois fois plus élevés ; et dans l'ensemble de la production industrielle, le produit net par personne occupée est trois fois plus élevé dans le Royaume-Uni, 8 fois aux États-Unis.

Produisant cher, les industries éprouvent de la peine à écouler leurs

LE MOYEN-ORIENT ARABE

travaille toute l'année, non seulement le sucre brut local, mais aussi du brut importé. Mais la capacité de production s'accroît moins vite que la consommation et l'Égypte doit, malgré tout, importer du sucre raffiné. Une raffinerie a été montée, en 1952, en Israël et transforme la betterave locale sans satisfaire, de très loin, les besoins du marché. Le Liban n'est pas mieux pourvu. Quant à la Syrie, c'est la raffinerie de Homs qui, depuis 1949, a pris l'initiative d'étendre la culture de la betterave irriguée afin d'obtenir les 80.000 t. nécessaires à son plein fonctionnement et de satisfaire les besoins du pays.

D'autres industries alimentaires se sont développées dans les divers pays du Moyen-Orient arabe, plus ou moins anciennement : minoteries, huileries dans les pays qui cultivent le coton (Égypte) ou l'olivier (Israël, Liban, Jordanie, Syrie) ; fabriques de pâtes alimentaires en Égypte, Israël et Liban ; distilleries, brasseries dans les grandes villes, à l'usage d'une clientèle vivant à l'européenne, et usines de boissons gazeuses, à la mode américaine, et de jus de fruits qui se sont multipliées récemment ; conserves de fruits, légumes, même viande en Égypte, multipliées pendant la guerre, mais gênées tour à tour par la pénurie de fer blanc et la concurrence étrangère ; confiseries et chocolateries en Égypte, Israël et au Liban.

Les autres industries sont beaucoup moins importantes, tant par le nombre des ouvriers employés que par le capital investi.

Les pays les plus évolués et les mieux équipés ont dû se munir d'une *industrie métallurgique*. Mais il ne s'agit guère que d'une métallurgie d'ultime transformation, bien qu'en Égypte ou en Israël des fonderies et des aciéries modestes traitent la ferraille. L'Égypte et Israël fondent également du cuivre et du plomb, mais la création d'une industrie lourde, en Égypte, traitant les minerais de fer d'Assouan, n'en est encore qu'à l'état de projet. Progressivement, la métallurgie d'Égypte et d'Israël, consacrée à des produits finis, outillage, appareillage électrique, quincaillerie, literie, voire armes légères, montage d'automobiles Ford à Alexandrie, Kaiser-Fraser à Haïfa, ateliers de réparations ferroviaires et navales, chantiers navals de Suez, est complétée par une métallurgie de produits demi-finis. Une des entreprises les plus typiques à cet égard est la « Solel Boneh », entreprise de construction de la Histadrout, dont une des premières usines, aux environs de Haïfa, a été consacrée à la fabrication de tubes. Mais l'Égypte s'appête à construire des hauts fourneaux et des laminoirs, avec l'aide d'une société allemande. Installés à Helouan, près du Caire, ils traiteront le fer d'Assouan.

Les mêmes pays ont cherché à satisfaire leur consommation intérieure en *produits chimiques* ; savon un peu partout ; engrais en Égypte où une usine de superphosphates traite les phosphates locaux à Kafr ez-Zayat, une usine d'engrais azotés fonctionne depuis 1951 à Suez, et où l'une des premières utilisations de l'électricité d'Assouan sera la création d'une nouvelle usine.

LES PROBLÈMES HUMAINS

La Compagnie des Engrais et Produits chimiques de Haïfa possède de même deux usines de superphosphates et d'engrais azotés. L'Égypte et Israël produisent une gamme variée d'autres produits chimiques, mais en petite quantité. Les productions les plus notables sont celles d'allumettes dont la guerre a rendu la fabrication inévitable tant en Syrie et au Liban qu'en Israël et en Égypte, et celle de produits pharmaceutiques en Égypte et Israël qui s'en est fait une spécialité. L'Égypte, Israël, le Liban et la Syrie produisent également des papiers et cartons à partir de déchets de papier et, en Égypte, de paille de riz. Mais nulle part la production ne répond aux besoins, ni en qualité ni en quantité. Enfin deux manufactures de pneumatiques ont été montées en Israël, à Petah Tikvah et Hédéra, en association avec des compagnies américaines.

Les progrès de l'industrie et la croissance des villes ont eu pour résultat le développement des *industries du bâtiment* dans la plupart des pays. Ils suffisent plus ou moins à leurs besoins en ciment. Celui-ci est fourni par deux cimenteries modernes en Égypte. C'est une des premières industries introduites par les Sionistes en Palestine où deux usines modernes étaient en fonction dès avant la guerre. La capacité de production a doublé entre 1939 et 1952 en Égypte, au Liban (près de Tripoli), en Syrie (près de Damas et Alep), quadruplé en Israël. L'Égypte, Israël et la Syrie ont des verreries, plus ou moins anciennes, mais la production de verre à vitre y est toute récente et n'est importante qu'en Israël, à Richon-le-Sion, près d'Haïfa.

Tous les pays du Moyen-Orient arabe ont des industries du cuir, tanneries et fabriques de chaussures. Aux innombrables ateliers artisanaux qui fournissent, avec des techniques traditionnelles, des produits de qualité médiocre, se sont ajoutées, en Égypte, Israël, au Liban et, dans une moindre mesure, en Syrie, des usines modernes dont une d'État en Égypte. Celle de Jérusalem, en Israël, a été fondée en association avec la « General Shoe Association » de Nashville.

Quelques industries spécialisées méritent enfin d'être signalées. Celle du tabac est fort ancienne, car le tabac est cultivé partout, sauf en Égypte où sa culture est interdite. C'était pourtant une des industries les plus connues d'Égypte où elle est entre les mains d'entreprises grecques et arméniennes ou anglaises. Elle y a perdu de son importance relative, bien que la production de cigarettes augmente. Elle se développe par contre partout ailleurs, surtout en Israël, en Syrie et en Irak. Enfin les Juifs ont introduit d'Anvers en Palestine, en 1938, la taillerie de diamant. Les usines et ateliers se sont multipliés à Tel-Aviv et Nathanya, au point que les exportations de diamants taillés viennent normalement au deuxième rang des exportations, après les agrumes, bien que la concurrence belge ait repris après la guerre.

V. — LES CONSÉQUENCES

1^o Nouvelles structures économiques et sociales.

Ainsi l'Égypte et les pays du croissant fertile s'industrialisent. Mais cette industrialisation, encore très inégale, n'a été poussée que dans deux pays, Israël et l'Égypte.

Israël est le seul pays du Moyen-Orient où le revenu de la production industrielle est sensiblement supérieur à celui de la production agricole. Il représentait, en 1950, 36 % du revenu national, bâtiment compris, contre 10 à l'agriculture, et l'industrie employait, bâtiment compris, 134.000 personnes, soit 29 % de la population active, contre 97.000 à l'agriculture (21 %). L'industrie métallurgique venait en tête au point de vue de la valeur de la production, suivie par les industries alimentaires et du bâtiment. Les industries sont essentiellement destinées à satisfaire les besoins intérieurs, accrus sans cesse par l'immigration.

Quels que soient les progrès réalisés par l'industrie en Égypte, la situation n'est dans ce pays nullement comparable. Sans doute satisfait-elle ses besoins à peu près en sucre, 90 % pour la chaussure, le ciment, le savon ; mais elle doit toujours importer, même des cotonnades. Aussi bien l'industrie n'y représentait-elle, en 1951, que 10 % du revenu national, contre 42 à l'agriculture. Elle n'employait que 6 % de la population active (835.000 personnes), contre 53 à l'agriculture (7.555.000). Elle est encore partiellement artisanale puisqu'un tiers des établissements ne comportent qu'un ouvrier, leur propriétaire, et que 8 % seulement ont plus de 5 ouvriers. Mais ces derniers emploient les deux tiers de la main-d'œuvre. Le contraste est donc brutal entre les grosses firmes à monopole (sucre, ciment, verre) ou celles qui sont groupées en cartels (textile, cigarettes, brasseries) et les tout petits ateliers. Les entreprises les plus nombreuses, celles qui employaient le plus grand nombre d'ouvriers, celles dont la valeur de la production nette était la plus élevée, en 1947, étaient les industries textiles (12.400 entreprises et 124.500 employés). Ensuite venaient les industries alimentaires, l'égrenage du coton, l'industrie chimique, puis l'industrie métallurgique.

Après Israël et l'Égypte, c'est le Liban dont l'industrie est la plus développée. Sa part dans le revenu national (15 %) est supérieure à celle de l'industrie égyptienne, 60 à 70 millions de livres libanaises contre un revenu de l'agriculture de 160 environ, et elle emploierait environ 50.000 personnes, soit 10 % de la population active. Mais, comme en Égypte, nombre d'entreprises sont très modestes, car, en 1950, 630 sur 1.144 avaient un capital variant entre 5 et 25.000 livres. La branche la plus importante était l'industrie alimentaire et des boissons qui représentait près de la moitié des entreprises

recensées. Mais celles-ci n'emploient guère plus de 10 ouvriers en moyenne, alors que les industries textiles, les plus importantes après les industries alimentaires, en emploient en moyenne 84. Les industries minérales et du bâtiment se classent ensuite.

En Syrie, l'artisanat joue un rôle plus important encore, mais de grosses entreprises modernes emploient une part croissante de la main-d'œuvre. Comme en Égypte, l'industrie principale, tant par les capitaux investis que par la main-d'œuvre employée, est l'industrie textile, suivie par les industries alimentaires, sucrerie, conserves, huileries. Toutefois le pourcentage des ouvriers d'usine (40.000) dans la population active est encore très faible (2 %).

Les autres pays se dégagent peu à peu du stade de l'artisanat comme la Jordanie ou l'Irak. En Jordanie, en 1950, c'étaient encore les deux fabriques de cigarettes qui employaient le plus d'ouvriers, mais, depuis, l'extraction des phosphates doit en employer davantage et diverses usines modernes sont prévues (raffinerie de pétrole, textile, tannerie, huilerie, savonnerie). En Irak ont été créées d'abord les industries du coton, quelques industries alimentaires (bière, alcool, huileries), du ciment et des matériaux de construction. Mais ces premières industries modernes n'employaient, en 1951, que 2.000 personnes alors que la seule industrie pétrolière en employait 12.000 et qu'on estimait à 46.000 le nombre des employés du secteur industriel. A Koweït, en Arabie séoudite, à Bahrein, à Katar et sur la côte des Pirates, l'industrie du pétrole est encore pratiquement la seule...

Ces différences se retrouvent naturellement dans le commerce extérieur. Israël, l'Égypte ni même le Liban n'importent plus guère de sucre, de filés ni de tissus ; la Syrie importe encore, de moins en moins, du sucre et des filés. Dans les autres pays, ces importations traditionnelles sont encore importantes. Par contre les trois premiers pays doivent importer des quantités de céréales ou de produits de minoterie qui sont loin d'être négligeables et qui s'accroissent. Partout la part la plus importante aux importations revient aux produits de la métallurgie, machines et matériel de transport, même en Israël où les nécessités de l'équipement gonflent les importations de machines. Les produits chimiques et pharmaceutiques, le papier, sont également représentés par des pourcentages assez élevés. Mais la composition de ces importations varie selon qu'il s'agit surtout de biens d'équipement ou d'usage, selon le degré d'évolution de l'industrialisation.

Du moins, celle-ci n'est jamais telle encore qu'à l'exportation les produits industriels viennent en tête. Ce sont toujours des matières premières d'origine agricole, coton brut en Égypte (81,8 % en valeur en 1951) et riz (7,2) ; agrumes en Israël (35,9) ; laine (24,3), agrumes (8,5) et autres fruits (5,1) au Liban ; céréales (25,5 en 1950) ou laine (46,4 en 1951), légumes frais (15,7) et cuirs et peaux (6,6) en Jordanie ; coton brut (42,1), laine (14,2), céréales (4,2) en Syrie ; céréales (53,2), dattes (19,2) et coton brut (6,2) en Irak. Des produits

LE MOYEN-ORIENT ARABE

industriels n'ont quelque importance à l'exportation qu'en Égypte (filés de coton) et en Israël (diamants polis, 26,1, et filés de laine ou lainages, 7,2). En outre on constate que le commerce extérieur repose, à l'exportation, sur un produit principal, coton en Égypte, agrumes en Israël, coton en Syrie, céréales en Irak.

Les pays du Moyen-Orient arabe restent donc bien encore, à l'exception d'Israël, des pays essentiellement ruraux dont la population se compose d'une masse de paysans sans terre ou pourvus de « microfundia », propriétaires ou métayers, du moins incapables d'améliorer leurs techniques culturales, pour des raisons à la fois sociales et économiques. A cette masse misérable et généralement méprisée, s'oppose presque toujours brutalement une minorité de gros propriétaires qui disposent de la plus grande partie des terres, roulent en Cadillac et exercent le plus souvent une influence politique prépondérante dont ils se servent pour conserver leurs avantages. Mais cette classe sociale, en se renforçant, devient plus complexe car de gros propriétaires citadins s'intéressent en plus grand nombre à la mise en valeur, spéculative, de leurs terres et achètent du matériel, tandis que s'accroît le nombre des gros propriétaires bédouins au cours de la sédentarisation des tribus sur les marges du désert (Jordanie, Syrie, Irak).

Les pays du Moyen-Orient arabe sont toujours des pays où le « secteur tertiaire » est très développé. Il représenterait en Égypte, d'après le recensement de 1947, 40,7 % de la population active. Il existe donc une bourgeoisie très complexe socialement, qui se consacre aux transports, au commerce, aux services publics, aux professions libérales. Elle s'est augmentée, surtout depuis la guerre, des cadres des entreprises industrielles. Elle est plus ou moins fortunée, plus cultivée, tantôt ouverte aux idées de l'étranger, où elle s'est souvent formée, et liée au capital étranger, comme nombre de gros propriétaires, tantôt hostile. Elle participe à la concentration des fortunes : en Égypte, si près de la moitié des terres appartenait, après la guerre, à 21.000 personnes, les dépôts en banque et le capital appartenaient à 10.000 (Issawi). Mais elle participe aussi à la formation d'une classe moyenne. En outre, les universités, celles d'Égypte, celles de Beyrouth ou de Damas forment des étudiants qui ne trouvent pas toujours les emplois auxquels ils pensent avoir droit et sont un élément actif de l'opinion.

Enfin, dans la mesure où se sont développés les transports, puis les industries modernes, est apparue une classe ouvrière, généralement mal payée, mal logée, mal protégée, sauf en Israël, menacée par le chômage, mais dont les revenus individuels sont pourtant supérieurs à ceux des ruraux. Du moins les vieilles divisions économiques et sociales par mode de vie, clans familiaux, appartenances religieuses, tout en restant valables, sont moins tranchées que jadis, plus complexes et instables.

2^o Démographie et ressources.

Comme dans la plupart des pays dont la structure économique et sociale est comparable, une des conséquences des transformations des pays du Moyen-Orient arabe au contact de l'Occident a été l'augmentation de la population.

a) *Immigration*. — Cette croissance n'est due à l'immigration que pour une assez faible part, en dehors du cas, exceptionnel, d'Israël. Sans doute, Égypte mise à part, la population du Moyen-Orient arabe n'est pas aussi stable que le laisse croire la permanence apparente de la vie bédouine, paysanne ou citadine. Des mouvements internes ont été constants. L'Arabie a périodiquement déversé vers le Nord des fractions ou des tribus entières de bédouins, dès l'époque antérieure à la conquête arabe, à l'occasion de la conquête et à maintes reprises depuis lors ; c'est entre le xvii^e et le xix^e siècle que s'est effectuée la poussée des grandes confédérations des Anezé et des Chammar. Ceux-ci ont été repoussés encore du Nedjd par Ibn Seoud en 1921, partiellement d'Irak en Syrie par les Anglais en 1922. Récente est donc la fixation de leur « dira » actuelle. Des minorités, fuyant les Turcs et le service militaire, Chrétiens ou Musulmans d'obédiences diverses, se sont souvent déplacés en masse : le djebel Druze n'a été occupé qu'au xix^e siècle par les Druzes venus du Liban méridional. Les Alaouites descendent de leur montagne et colonisent les plaines alentour, Ghab, plaines de Hama et de Homs. Des familles bourgeoises s'installent dans des villes, même de pays étrangers voisins ou éloignés, de Beyrouth à Damas, à Amman ou Bagdad, de Bagdad jusqu'en Hadramaut. Elles se dédoublent tout en conservant des liens à la fois de famille et d'affaires. Enfin, pendant les combats de 1946-1947 et lors de la création de l'État d'Israël en 1948, plus de 900.000 Arabes (mai 1950) ont quitté la Palestine juive pour se répartir dans les États voisins, tandis que les Juifs de tout le Moyen-Orient ont convergé vers Israël depuis 1948.

Si le croissant fertile attire les bédouins, il n'attire pas moins les montagnards du pourtour : Kurdes dont les tribus descendent depuis toujours de leurs montagnes et s'installent dans le piémont, côte à côte, mais qui ont fui, aussi, en tribus entières, le régime turc aussi bien au temps de l'Empire que de la République kémaliste, après l'échec des projets d'indépendance au traité de Lausanne (1923) ; Arméniens qui ont constitué des colonies de commerçants dans les villes du Liban, de Syrie et du Haut-Irak, surtout pendant et après la guerre de 1914-18, jusqu'en 1929, mais dont 19.000 sont repartis, en 1945-46, vers la République soviétique d'Arménie ; Assyro-Chaldéens qui ont aussi fui les Turcs au cours de la première guerre mondiale et ont été installés ou se sont installés envers et contre tous en Haut-Irak et dans la vallée du Khabour ; colonies de Tcherkesses venus d'Europe ou de

LE MOYEN-ORIENT ARABE

Turcomans venus de Turquie, installés par les Turcs. Ces immigrations venues de l'extérieur représentent des chiffres importants, difficiles à préciser : 125.000 Arméniens se seraient fixés depuis 1918 en Syrie et au Liban, et la population kurde se monterait à 234.000 en Syrie, 800.000 en Irak. Le chiffre des Turcomans serait d'au moins 80.000, des Assyriens de plus de 50.000.

Quelle que soit l'importance de ces immigrations qui ont compliqué encore la répartition des minorités, elle ne saurait être comparée à l'immigration juive en Palestine.

Les Juifs n'étaient, en effet, en 1852, qu'en petit nombre dans le pays qu'ils considèrent comme leur patrie : 11.800. Ce nombre ne s'accrut que lentement jusqu'aux débuts du Sionisme qui datent de la publication par Herzl en 1896 de *L'État juif* et du I^{er} Congrès sioniste de Bâle en 1897 : il avait seulement doublé en 1882. Entre 1882 et 1914, des Juifs immigrèrent, toujours en petit nombre, d'Europe orientale surtout, s'installèrent individuellement ou fondèrent les premières colonies.

Entre 1919 et 1948, l'immigration fut favorisée par la puissance mandataire et l'application de la déclaration Balfour sur le « home juif ». Les Juifs vinrent, encore lentement d'abord, toujours d'Europe orientale surtout, puis en plus grand nombre à la suite de la crise de 1929 et du triomphe du nazisme antisémite en Allemagne en 1933, puis en Autriche. Les Arabes ont protesté dès l'origine, des conflits éclatèrent en 1929, puis de 1936 à 1939, au point que le Gouvernement anglais dut envoyer une première commission d'enquête en 1930, puis une seconde en 1937 qui proposa pour la première fois un partage du pays, et dut se résigner enfin à limiter l'immigration en 1939. Celle-ci ne s'en poursuivit pas moins, désormais en grande partie clandestine, et les troubles reprirent en 1946 et 1947, au point que la Grande-Bretagne, combattue tour à tour par les Arabes puis par les Juifs, se décida à abandonner son mandat en 1948.

Entre 1919 et le partage de la Palestine en un État d'Israël et une Palestine arabe devenue, peu après, jordanienne, 452.000 Juifs ont immigré, au rythme moyen de 14.125 par an (34.764 par an entre 1932 et 1936). Mais comme le taux des naissances est beaucoup plus élevé chez les Musulmans — il est supérieur à 50 ‰ — que chez les Juifs (29 à 30 en moyenne), et malgré une mortalité supérieure de plus du double chez les premiers, la croissance de la population musulmane a été, pendant cette période, légèrement supérieure à celle de la population juive (fig. 74).

Tout a changé à partir de la création de l'État d'Israël. Tandis que plus de 900.000 Musulmans ont quitté le nouvel État, l'immigration juive a pris une ampleur jusque-là inconnue : non seulement toutes les limitations ont été supprimées, mais encore appel a été lancé à tous les Juifs de la Diaspora. Les Juifs d'Europe ont continué à immigrer ; mais ce sont surtout les communautés juives d'Afrique et surtout d'Asie qui ont fourni les plus gros contingents : 125.000 d'Irak, 100.000 d'Afrique du Nord, 16.500 du Yémen (1948-54). Par suite la population juive d'Israël a doublé entre mai 1948 (684.000) et la fin de 1951 (1.368.000, soit approximativement 12 % de la population juive mondiale). Malgré les apports asiatiques (27,3 %) et africains (9,4), elle reste essentiellement d'origine européenne (62,7 %) et, pour près de la moitié, originaire d'Europe orientale. Au début de 1955, la population d'Israël s'élevait à 1.716.000 habitants, dont 1.525.000 Juifs.

LES PROBLÈMES HUMAINS

b) *Croissance naturelle de la population.* — Ainsi l'immigration a joué un rôle d'importance variable selon les pays dans la croissance de la population. Mais plus rapide encore est l'augmentation naturelle, d'autant plus

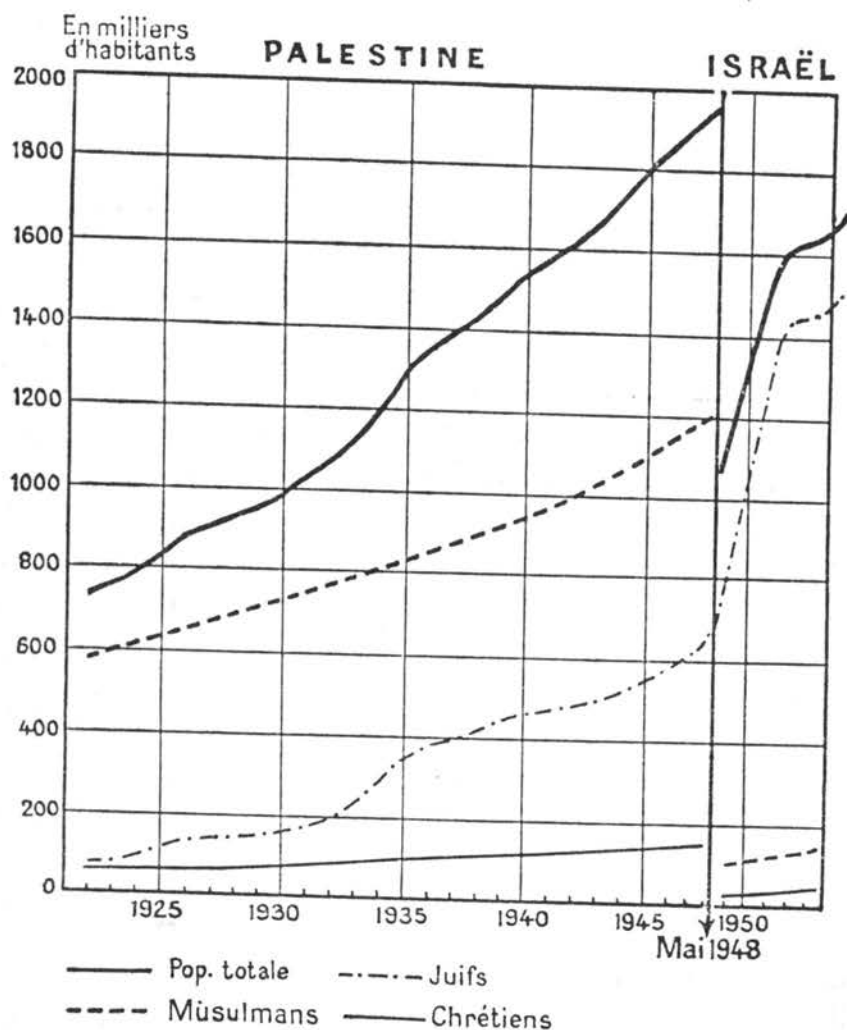


FIG. 74. — La population de la Palestine et d'Israël

que les masses sont plus pauvres. Malheureusement les statistiques sont à cet égard très insuffisantes.

En Égypte, la population était, d'après les estimations de 1873, de 5.250.000. Au premier recensement digne de foi, en 1897, elle se montait à 9.715.000. Les chiffres se sont élevés à 14.218.000 en 1927, à 19.021.000 en 1947, chiffre vraisemblablement exagéré, certainement à près de 21.000.000 en 1955. Les taux d'accroissement, de 1,5 % par an au début du siècle, se sont abaissés à 1,2 %. Les taux de natalité, plus faibles pendant les guerres,

LE MOYEN-ORIENT ARABE

ont, en effet, légèrement baissé. Ils n'en sont pas moins très élevés, de 42 ‰ environ. Les taux de mortalité sont d'autant plus élevés que la population est, dans sa masse, plus mal nourrie, plus débilitée par les maladies. Des épidémies sont encore catastrophiques, comme celle de paludisme en 1942, de choléra en 1947. Mais la lutte contre la maladie devient de plus en plus efficace bien qu'il n'y ait encore qu'un docteur pour 13.000 habitants hors

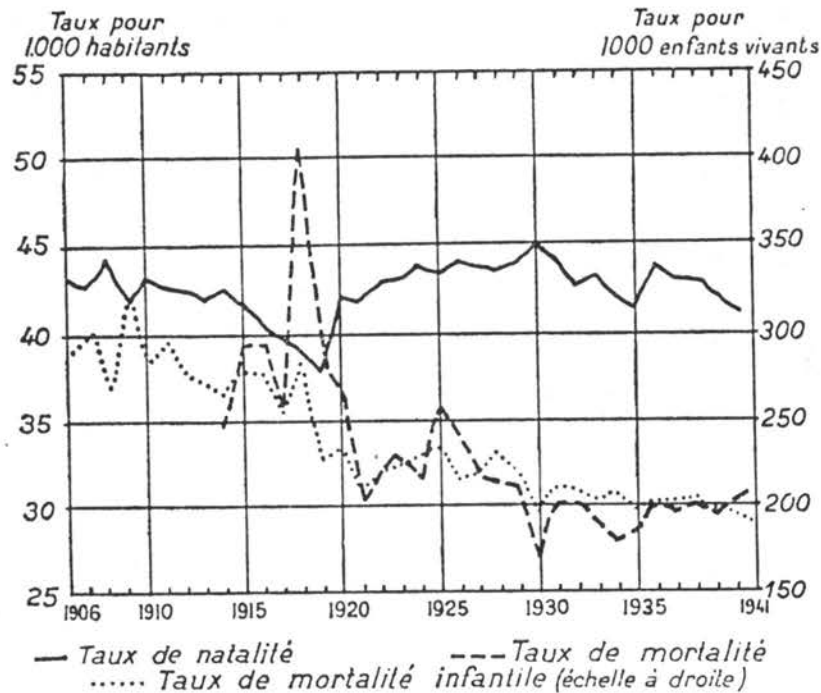


FIG. 75. — Natalité et mortalité en Égypte

des villes. Aussi la mortalité a-t-elle baissé à environ 30 ‰, la mortalité infantile, de 300 au début du siècle, à 200 ‰. La population est donc très jeune : près de la moitié a moins de 20 ans. C'est pourquoi la natalité ne diminue pas assez pour empêcher que la population n'augmente à un rythme accru (fig. 75).

Dans tous les autres pays, la population s'accroît, naturellement, d'autant plus vite que la population se compose de moins de Chrétiens et d'Israélites, dont les taux de natalité sont inférieurs, et de plus de Musulmans dont les taux de natalité seraient souvent supérieurs même à ceux d'Égypte. *En Syrie*, ils seraient de 30 ‰ dans les villes, mais de 45 dans les campagnes. *En Jordanie*, en *Irak*, en *Arabie*, ils seraient plus élevés encore et dépasseraient 45 ou 50, on a même prétendu 60 ‰ ! Il est vrai que la mortalité, et surtout la mortalité infantile, paraissent dans la plupart des pays musulmans

égales ou supérieures à celles d'Égypte. Mais il est vrai aussi qu'elles tendent à diminuer, surtout dans les pays les moins « sous-développés », où l'hygiène a fait quelques progrès, au moins dans les villes, où des mesures systématiques ont permis de diminuer par exemple le taux de morbidité par le paludisme qui, dans de nombreuses régions, pouvait atteindre 75 et même 100 %. Quoi qu'il en soit, le taux d'accroissement annuel, variable sans doute selon les années, paraît en moyenne supérieur à 1,5 et peut dépasser 2 %.

c) *Les densités.* — Cette population, progressive et jeune, est fort inégalement répartie. D'immenses surfaces sont vides, les déserts surtout, naturellement. L'Arabie séoudite aurait une densité de 4, comme les émirats de Mascate et de Oman, la Jordanie. Le désert libyque est plus vide encore. Mais l'Irak n'a qu'une densité moyenne de 11, la Syrie de 18. Toutes ces densités moyennes sont aussi artificielles que les frontières. Les densités se répartissent par taches.

Dans l'Irak méridional, la population s'assemble le long des fleuves et des canaux, plus étalée dans la vallée de l'Euphrate où les canaux sont plus nombreux et divergents, plus linéaire dans la vallée du Tigre. La densité y serait de 35 au kilomètre carré cultivé. Elle est plus disséminée dans la zone de cultures sèches du Piémont septentrional (19 au kilomètre carré cultivé) où la densité s'accroît entre Kirkouk et Mossoul. En Syrie, tandis que le mohafazat de l'Euphrate a une densité comparable à celle de l'Arabie, celle-ci s'élève à 33 dans celui de Damas, à 42 dans celui d'Alep, à 78 dans celui de Lattaquié. Elle atteint 111 dans le pays alaouite, 210 dans la Ghouta. La montagne libanaise est plus densément peuplée encore : la densité moyenne y est de 132, mais elle atteint 177 sur la façade méditerranéenne, 186 dans le district du Mont Liban. Elle est du même ordre de grandeur en Israël (178), si l'on met à part le Néguev. C'est toutefois dans la vallée égyptienne du Nil qu'elle atteint les chiffres les plus élevés. La moyenne est de 540, mais si certaines provinces du nord-delta, le Fayoum et Assouan ont une densité inférieure à 400, les 3 provinces qui avoisinent Le Caire ont une densité supérieure à 700, celle de Guirgué atteint le chiffre de 833 ! La densité agricole brute pour 25.000 km² de cultures est de 732 ; la densité agricole nette pour 39.000 km² effectivement cultivés en irrigation pérenne est encore de 469.

Cette répartition des densités est évidemment fonction des facteurs naturels, surtout de l'eau sous toutes ses formes. Elle résulte aussi de facteurs historiques comme le repli de populations minoritaires dans les régions montagneuses suffisamment arrosées. En effet, une carte précise ferait apparaître des contrastes de densités que n'expliquent pas les seules ressources en eau. La vallée égyptienne du Nil en aval d'Assouan, les bordures montagneuses du Levant méditerranéen prolongées par quelques taches au Nord du plateau de Transjordanie, au Hauran et au Nord-Ouest du djebel Druze, dans la Ghouta de Damas et au Kalamoun, dans la région d'Idlib, enfin les hautes terres de l'Assir et du Yémen, où la densité doit pouvoir dépasser 50, toutes ces régions apparaissent anormalement peuplées si on les compare aux « steppes » de la Jordanie ou de la Syrie levantines, de la Djéziré, du piémont du Zagros, et même aux steppes-savanes du revers de l'Assir et du Yémen, qui semblent avoir été beaucoup plus peuplées et offrent des ressources en terre et en eau inemployées.

LE MOYEN-ORIENT ARABE

e) *Urbanisation*. — A défaut de mesures générales, les populations cherchent spontanément des solutions. Les ruraux sans terre ou qui ne peuvent vivre sur leurs microfundia, attirés par les salaires, moins misérables, des ouvriers, les possibilités supposées d'emploi et la vie moins dure de la ville, désertent la terre. Ainsi s'explique, dans tous les pays du Moyen-Orient arabe, l'augmentation de la population urbaine, beaucoup plus rapide que celle de la population rurale, et la croissance de grandes villes. Des quartiers neufs se sont développés à la périphérie des vieilles cités, quartiers administratifs et commerçants, avec de grands immeubles à proximité des vieux quartiers, quartiers industriels et ouvriers, quartiers de résidence bourgeoise, souvent à l'écart, qui cherchent si possible l'air frais sur les pentes ou en bordure de la mer et où s'étaient des villas au milieu des jardins. Désormais la ségrégation est plus sociale que communautaire et il ne faut plus chercher ni pittoresque ni couleur locale. La sécurité et les moyens de transport provoquent une dispersion, un étalement des quartiers neufs. Des coutumes déterminent souvent encore le plan et l'aspect des maisons. Toutefois les grandes familles de jadis se dissocient, la femme se libère et les mœurs se transforment à l'occidentale. Désormais la pauvreté comme l'élégance se rapprochent d'un standard international.

Comme on peut s'y attendre, c'est en Israël que la croissance des villes est la plus remarquable : les trois grandes villes, Jaffa-Tel-Aviv (370.000 habitants), Haïfa (185.000), Jérusalem (142.000) rassemblent 44 % de la population totale d'Israël et les 17 autres villes de plus de 10.000 habitants, 23 %. La croissance de ces villes résulte non de l'immigration lente des ruraux, mais surtout de l'installation directe d'émigrés citadins, du développement brutal des secteurs secondaire et tertiaire dans l'économie d'Israël.

Tel Aviv en est le symbole : d'abord simple faubourg, juxtaposé à la vieille ville de Jaffa et où les premiers Juifs s'établirent en 1909, la « colline du printemps » a désormais entouré, débordé de toute part Jaffa. Jadis ville paisible de résidence, elle est devenue la capitale industrielle (petites et moyennes entreprises surtout) et commerciale d'Israël. Mais elle n'a pas encore de bon port. Aussi s'étend-elle de plus en plus vers l'intérieur, annexe peu à peu faubourgs et villages, transformés en quartiers industriels et de résidence : immense conurbation qui s'allonge jusqu'à Petah Tikvah. Dans ses quartiers vite vieillissés ou neufs, aux larges avenues rectilignes ou courbes, vivent 350.000 habitants. La nouvelle *Jérusalem*, capitale politique, a de même doublé l'ancienne, restée arabe. A *Haïfa*, les quartiers neufs de villas s'accrochent au flanc du Mont Carmel, en contrebas des monastères et des casernes du sommet ; ils dominent le quartier commerçant du Hadar, au-dessus du port et de la vieille ville prolongée à l'Ouest par un quartier bourgeois fondé par des Juifs allemands, tandis que le long de la baie et dans la vallée du Kichon s'étendent toujours plus loin les quartiers industriels et les « tintowns » des faubourgs ouvriers.

Pour être plus progressive, la croissance des vieilles villes musulmanes n'en est pas moins spectaculaire. En Égypte, la population urbaine, celle des centres de plus de 10.000 habitants, est passée de 23,7 %, en 1927, à 33 en 1937, 38 en 1947, pourcentages exagérés, certes. Du moins l'urbanisation

LES PROBLÈMES HUMAINS

n'est-elle pas contestable. Elle se fait généralement par étapes : une migration saisonnière entraîne depuis longtemps les fellah de Haute-Égypte vers la Basse-Égypte. Elle prépare une migration durable, un glissement lent de la population des provinces d'amont, Assouan, Kené, Guirzé, Assiout, vers celles d'aval, Minié et surtout le delta, où les salaires agricoles sont un peu plus élevés, surtout où sont les grandes villes. Les petits bourgs se dépeuplent au profit des gros, et les grandes villes deviennent monstrueuses. Le Caire avait 791.000 habitants en 1917, 1.312.000 en 1937, 2.100.000 en 1947. Alexandrie avait 445.000 habitants en 1917, 925.000 en 1947. Avec Port-Saïd, les trois grandes villes contiennent un sixième de la population totale.

Le Caire est la plus grande ville d'Afrique et des pays musulmans, la plus grande ville aussi qui soit située dans un désert. Elle symbolise la croissance de l'Égypte moderne. Les traditions musulmanes s'y perpétuent dans la vieille ville des Fatimides et de Saladin, puis des Mamelouks, sur la citadelle, dans les quartiers qui s'étalent au Nord, jusqu'au delà de l'Université d'El Azhar, dans les cimetières immenses alentour. Mais Le Caire est aussi la capitale politique, financière et économique, intellectuelle d'un État moderne, constitué au cours de la pénétration, puis de l'occupation de puissances européennes, enfin par réaction contre elles. Elle a poussé, en désordre, en tous sens, et les quartiers s'y juxtaposent, vite vieillis, déterminés par leurs fonctions et la condition sociale de leur population : quartiers administratifs et d'affaires au centre, quartiers aérés de résidence riche au Sud, au delà du Nil (Guizé) ou vers Héliopolis, création annexe du baron belge Empain, quartiers culturels, enfin quartiers industriels et de résidence pauvre, dont les demeures misérables se serrent dans la plaine, vers le Nord-Ouest et le Nord, vers Boulak, Choubra, Koubbah, etc., vers les chemins de fer et les canaux. *Alexandrie* comprend, elle aussi, une vieille ville, moins prestigieuse, dans le pédoncule de l'ancienne île de Pharos et à sa base, où est situé le quartier des affaires, progressivement étalé vers l'Ouest, vers le nouveau port, et prolongé par des quartiers industriels et pauvres, tandis que les quartiers de résidence riche s'allongent vers l'Est, le long des plages, en direction d'Aboukir : car le développement de la ville est limité du côté Sud par le lac Mariout et le canal Mahmoudié.

Capitale du Liban, *Beyrouth* est par contre un exemple typique de ville levantine. En 1860, c'était une petite ville musulmane de 20.000 habitants, coupée de son arrière-pays chrétien. Depuis lors, elle est la porte du Moyen-Orient arabe, ouverte vers l'Occident, où se sont rassemblés non seulement des villageois chrétiens de la montagne, mais aussi des commerçants, puis des industriels de tout niveau, et des miséreux de toute religion, de toute provenance. Elle a accueilli par exemple près de 24.000 Arméniens en 1922, au point que la communauté arménienne est la plus importante, après la communauté sunnite. La ville avait 140.000 habitants en 1922. Elle en rassemblait 207.000 en 1950, plus du tiers de la population classée comme urbaine au Liban, un sixième de la population de la République. De cette croissance désordonnée résulte une singulière confusion. La ville s'est développée concentriquement, entre le Nahr Beyrouth et l'extrémité de la presqu'île, le long des voies qui divergent vers l'intérieur ; mais aucune muraille, aucun boulevard circulaire n'a rythmé sa croissance. Point de spécialisation fonctionnelle nette : sans doute, autour du port, un centre commercial englobant la vieille ville se transforme-t-il un peu en « cité », mais des centres de commerce local naissent dans les quartiers périphériques, qu'ils soient militaires, administratifs, tous résidentiels ; les industries, d'une extraordinaire variété, plus nombreuses en arrière du port, dans le Centre, et entre le port et le Nahr Beyrouth, se dispersent dans les quartiers, surtout, il est vrai, les industries alimentaires et du bois, plus artisanales. Point de ségrégation religieuse brutale ; mais plutôt une ségrégation sociale : les Arméniens établis en bordure de la mer et au-dessus du Nahr Beyrouth confondent leur misère, dans de vrais bidonvilles, avec celle des Chiïtes et des Kurdes, tandis que les quartiers bourgeois s'étalent vers l'Ouest, les plus modernes et les plus somptueux à Ras-Beyrouth.

Les villes syriennes conservent davantage une structure traditionnelle : au centre de la vieille ville, les souks sont toujours classés par profession et rassemblent toutes les commu-

LE MOYEN-ORIENT ARABE

nautés qui, bien qu'elles aient tendance à se mélanger, restent encore distinctes dans les vieux quartiers d'habitation. A *Damas* (372.000 habitants), autour des souks et de la vieille ville ceinte de murs, des quartiers neufs se sont allongés le long des routes et vers les pentes du Kassioum, englobant d'anciens villages, ceux de Salhiyé notamment, où furent établis à diverses époques des kurdes, des réfugiés tcherkesses et crétois. Tandis qu'à l'Est, vers la Ghouta, ont été construites les principales usines, que les chrétiens s'assemblent dans les quartiers de l'Est et du Nord-Est, les Juifs, dont, il est vrai, la plupart sont partis, au Sud-Est, les chrétiens et musulmans marchands de blé dans le quartier du Midân allongé sur la route de La Mekke, les quartiers de type occidental unissent la vieille ville et les pentes du Salhiyé, quartiers administratifs, universitaires et commerçants près de la vieille ville, quartiers de résidence de bourgeois de toutes origines, dont les plus récents, étalés au Nord du Barada, obéissent à un plan rationnel d'urbanisme (fig. 60 et 61). Si Homs et surtout Hama ont un moindre dynamisme, *Alep*, par contre, qui, pour n'être pas capitale, n'en reste pas moins la ville la plus peuplée (380.000 h.), se modernise plus encore. Au Nord de la vieille ville, un quartier arménien s'est peuplé de musulmans après le départ de nombreux arméniens en U. R. S. S., mais la ville nouvelle a étendu vers l'Ouest ses quartiers commerçants, dans la boucle du Koueik, rive droite, et, le long ou au delà du chemin de fer, des quartiers industriels, le quartier misérable des Assyro-Chaldéens, mais aussi des quartiers de résidence riche. Les communautés juives ou chrétiennes émigrent des quartiers qu'ils occupent à l'Ouest et au Nord-Ouest de la vieille ville vers de nouveaux quartiers de résidence au Nord-Ouest ou dans la boucle du Koueik.

L'Irak, plus pauvre en villes, en comporte une très importante, *Bagdad*, la capitale (552.000 h.). Les destructions et les inondations lui ont beaucoup fait perdre de son prestige. Depuis qu'à la vieille ville araméenne d'El Karkh, « la ville », rive droite du Tigre, l'abbasside El Mansour joignit la ville de Rassafa, rive gauche, Bagdad, à cheval sur le fleuve, toujours menacé par lui, comprend deux villes, mal reliées par des ponts aujourd'hui au nombre de 5, mais dont 2 sont en bois. Elles diffèrent par leurs communautés ; les chiites dominent, en effet, à el Karkh, les sunnites à Rassafa où ils ont laissé s'installer, au Sud de la vieille ville, les minorités arménienne, kurde, chaldéenne et jadis juive. Mais elles se sont transformées l'une et l'autre dès l'époque turque : les remparts, sinon les portes, furent démolis, deux grandes artères, parallèles au Tigre à Rassafa, perpendiculaires à El Karkh, ont été percées. Elles ont attiré le commerce moderne, surtout à Rassafa. Mais, dès qu'on s'en écarte, dans les vieilles villes, commerce et artisanat, habitat traditionnels n'ont guère été transformés. Comme ailleurs, les miséreux restent dans les ruelles et les bourgeois émigrent vers les quartiers neufs périphériques, au Nord (administration) ou au Sud de Rassafa (résidence, industries), au Sud et à l'Ouest d'El Karkh. En dehors de Bagdad, deux grandes villes sont situées au Nord, *Mossoul* (340.000 h.) et *Kirkouk* (148.000 h.), une au Sud, *Basra*, le port (206.000 h.). Ainsi les quatre grandes villes contiennent le quart de la population du pays.

En Jordanie, la capitale, *Amman*, s'est brutalement gonflée des réfugiés arabes de Palestine qui ont participé, également, à la croissance brutale de Naplouse ou Jéricho et des villes des pays voisins. Amman est passé de 20.000 habitants en 1930 à environ 120.000 et pousse en désordre, gagnant les pentes des collines qui entourent la plaine où s'étirent en tous sens les quartiers nouveaux en voie de construction.

Plus pauvre en villes est l'Arabie. Pourtant elle a ses vieilles cités saintes qui se modernisent. Pour accueillir chaque année les foules qui viennent au pèlerinage, *Djedda* (70.000 habitants) et *La Mekke* ont dû être équipées en eau, hôtels, hôpitaux et le commerce s'y est développé. Il attire non des bédouins, mais des Indous, Érythréens, etc. Quant à *Riyad*, la capitale de l'Arabie séoudite, ce n'est plus un simple « ksar » d'oasis fortifié entourant l'ancien palais. Des quartiers neufs débordent hors les murs vers le nouveau palais ou la gare et le chiffre de sa population approcherait de 100.000...

f) *Émigration*. — Mais il n'y a pas toujours, en Arabie heureuse par exemple, de ville commerçante ou industrielle pour accueillir les ruraux, et la ville levantine elle-même n'assure pas du travail à tous. Elle peut n'être qu'une étape vers une émigration plus lointaine. L'espoir de trouver mieux outre-mer la fait souvent directement franchir. Ce ne sont pas, toutefois,

toutes les populations du Moyen-Orient arabe qui fournissent des émigrants. Ce sont seulement les régions villageoises et urbanisées, surtout les régions paysannes, régions situées non loin des ports ou du moins près des routes qui y mènent, et où se sont perpétuées des traditions d'échanges lointains. Les fellah d'Égypte n'émigrent pas. Ce sont ceux de l'Arabie heureuse et du Levant méditerranéen, comme ceux du djebel Nefousa, en Tripolitaine, qui émigrent en Tunisie. Tous se révèlent capables de faire tous les métiers, mais ils sont de préférence commerçants.

L'émigration est traditionnelle en *Arabie heureuse*. La population du Yemen — surtout, il est vrai, celle de la tihama — émigre soit sur la côte en face d'Afrique, en Somalie ou en Abyssinie, soit beaucoup plus loin, particulièrement dans le bassin méditerranéen. En Hadramaut, l'émigration est devenue une industrie nationale. Toutes les classes sociales y participent, celle qui détient influence et pouvoir, celle des seiyid, celle des marchands citadins surtout, et, de plus en plus, les plus misérables, comme inspirés par la prospérité des riches. On admet que 20 à 30 % de la population vit outre-mer, surtout en Malaisie, à Java, à Singapour, mais aussi en Inde, Afrique orientale anglaise, Abyssinie, Soudan, Égypte. Parfois militaires, les émigrés sont surtout commerçants, et les liens établis depuis un siècle entre les grandes familles Kathiri de Seiyoum et de Tarim et les branches établies à Singapour et Djakarta expliquent à la fois l'influence des institutions et pratiques de Malaisie au Hadramaut, et la surprenante pénétration du modernisme, routes, électricité, services médicaux, écoles, grâce aux capitaux rapatriés.

Mais l'*émigration syro-libanaise* est plus ample encore. Elle a débuté après 1860, après l'intervention européenne. Les émigrants furent d'abord surtout des chrétiens, et si ceux-ci ont été imités par des musulmans, les chrétiens ont toujours constitué les contingents les plus nombreux, d'autant plus qu'ils emmènent leur famille, selon qu'ils partent mariés ou viennent chercher femme au pays, tandis que les musulmans partent en majorité seuls. Ils se dirigèrent d'abord vers l'Égypte, puis, de plus en plus, vers l'Amérique, États-Unis surtout et Brésil. On a estimé le rythme annuel des départs, entre 1860 et 1900, à 3.000, puis à 15.000 entre 1900 et 1914. La famine, pendant la guerre de 1914-18, puis les troubles qui l'ont suivie provoquèrent une reprise de l'émigration qui continua pendant la période mandataire jusqu'en 1938, d'abord au même rythme qu'avant 1914, puis plus ralentie, après la crise de 1929. Les statistiques officielles chiffrent à 121.000 le nombre des émigrants pendant cette période, dont 44 % de Syrie. Écartés des États-Unis après 1924 par la nouvelle législation américaine, les émigrants se dirigèrent plutôt vers le Brésil et les autres États de l'Amérique du Sud, ainsi que vers l'Afrique occidentale. Les émigrants sont surtout de petits propriétaires et des enfants de moyens, car les gros demeurent, avec les métayers que retiennent leurs dettes et les frais de voyage. Ils proviennent donc, en

LE MOYEN-ORIENT ARABE

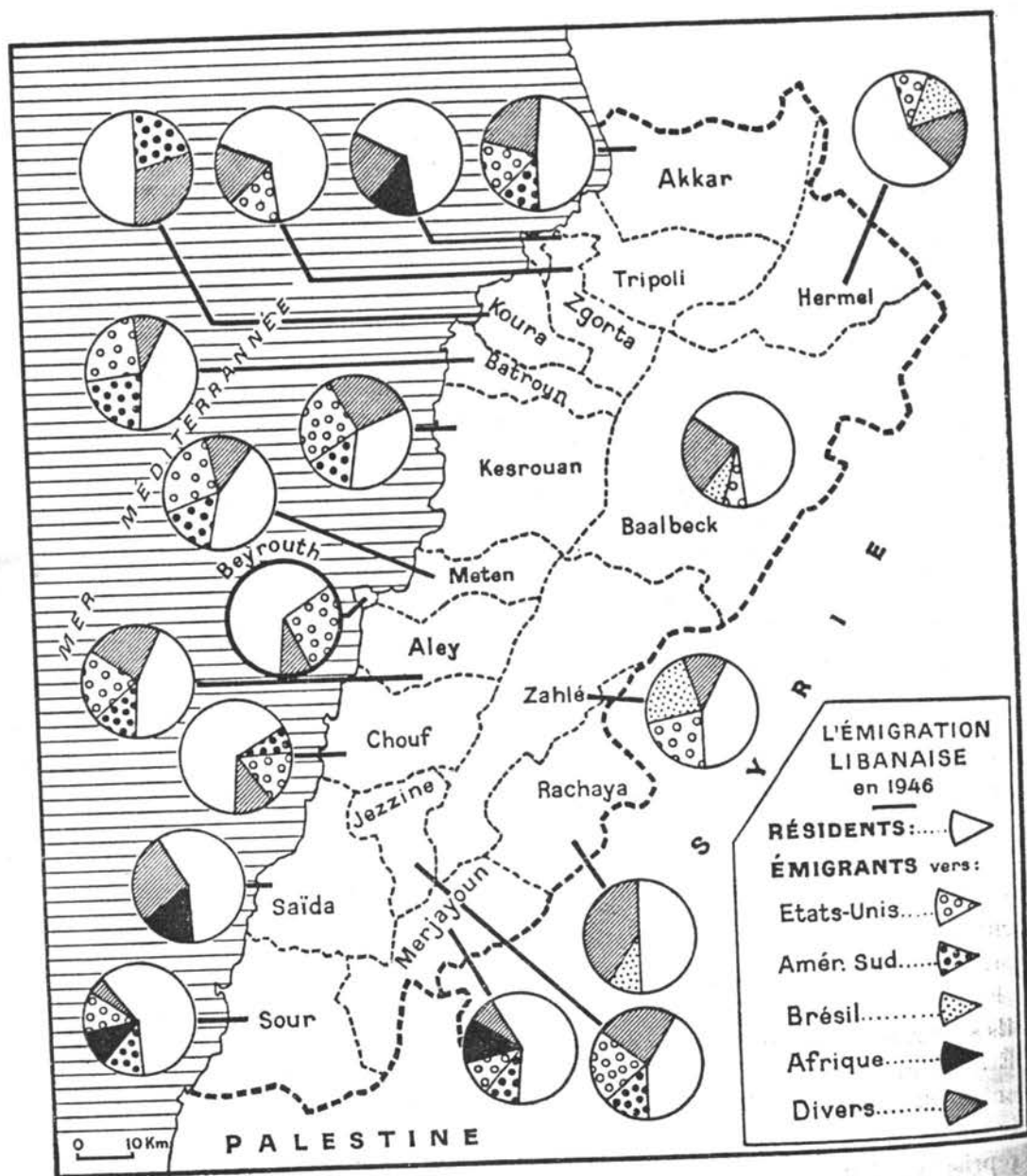


FIG. 76. — L'émigration libanaise

Syrie, du djebel Alaouite surtout, ainsi que du Kalamoun, dans une moindre mesure des environs de Homs et du djebel Druze, au Liban du mont Liban (cazas du Kesrouan, du Meten, de Zgorta et de Zahlé). C'est naturellement au Liban que l'émigration est la plus importante, non seulement en chiffres absolus, mais surtout par rapport au chiffre de la population. On admet qu'un million de Libanais vivent outre-mer, soit presque autant que la popu-

LES PROBLÈMES HUMAINS

lation demeurée au pays ; et dans de nombreux cazas, Kesrouan, Meten, Aley, ainsi que dans ceux de Jezzine et de Zahlé, le nombre des émigrés l'emporte sur celui des habitants demeurés au pays (fig. 76).

Ainsi se sont constituées des colonies lointaines de commerçants et d'industriels, désormais fermement établis outre-mer quand l'émigré a réussi. De très grosses entreprises retiennent une partie des familles qui se perpétuent. D'autres émigrés vivent, ou du moins débutent pauvrement. Mais, malgré les barrières juridiques, les liens avec la famille restée au pays ne se relâchent que lentement. Des émigrés rentrent sur le tard ou fortune faite, construisent de belles maisons et introduisent des mœurs étrangères. La branche émigrée se renouvelle par mariage, par l'appel de parents qui suppléent les anciens ou gèrent des filiales. De la sorte, malgré les barrières monétaires, un flux continu d'argent permet de vivre non seulement aux villageois mais aussi à l'État tout entier. Ainsi, côte à côte, Liban et Israël ne vivent que grâce à des injections constantes de capitaux venus du dehors. Mais la diaspora libanaise se constitue de nos jours, alors qu'au contraire la diaspora juive alimente non seulement en argent mais en hommes le nouvel État.

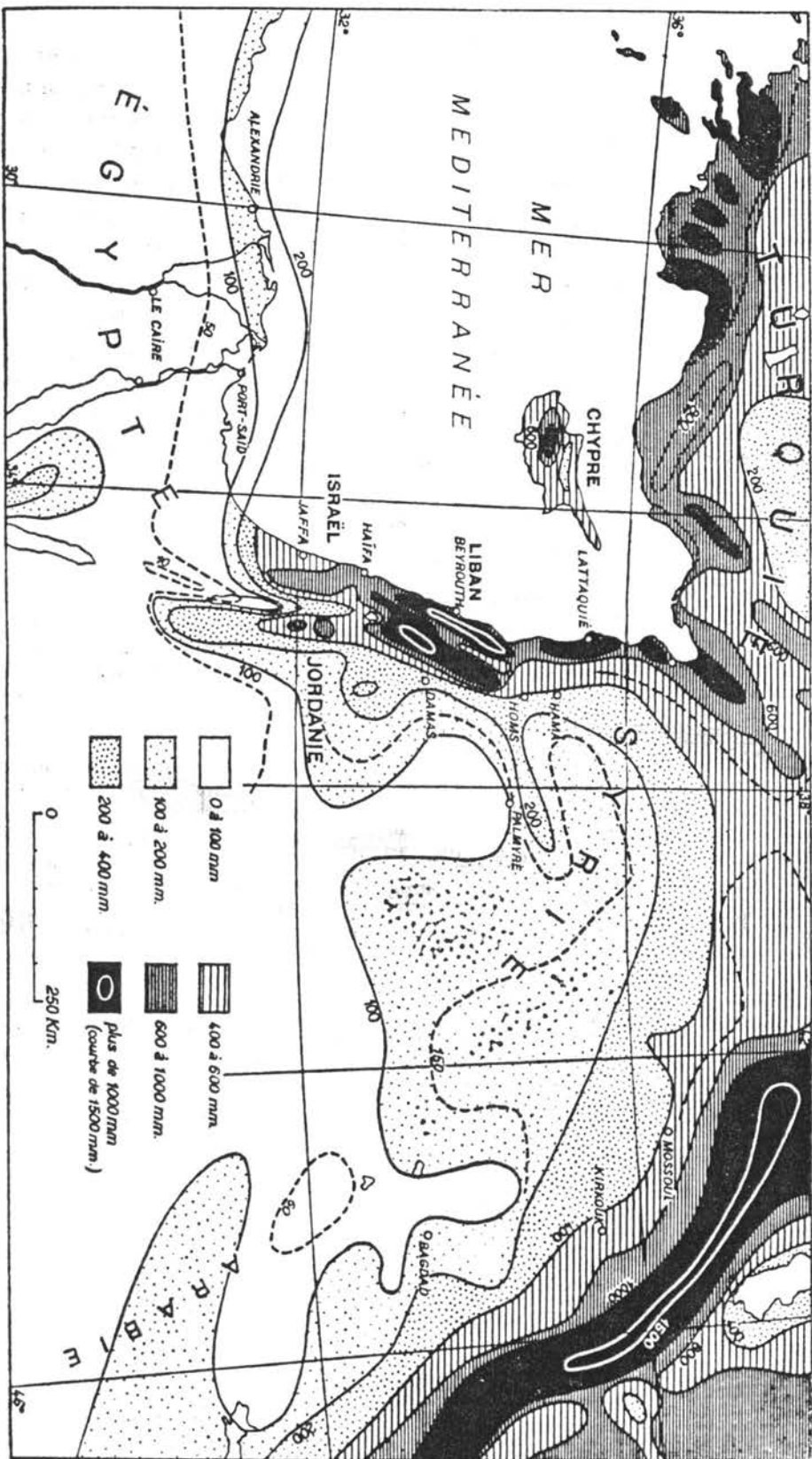


FIG. 44. — Précipitations annuelles (d'après D. Ashbel)